



# XENOPHORA

16-54 0700-000

Bulletin de l'Association Française de Conchyliologie

NUMERO 80

OCTOBRE-NOVEMBRE-DECEMBRE 1997



*Pterynotus bardayanus* - H. Adams, 1874

Cliché : Jean-Pierre POINTIER

**ASSOCIATION  
FRANÇAISE DE  
COMORPHOLOGIE**  
B.P. 307 - 75770 PARIS Cedex 16  
Tél : 01 42 77 11 38

Président et directeur  
de XENOPHORA ..... **Patrice BAU**  
Secrétaire ..... **Daniel GRATECAP**  
Trésorier ..... **François GEHANT**  
Responsables de XENOPHORA ..... **Franck BOYER**  
et André GOURON

## DELEGUEES RÉGIONAUX

### ILE-DE-FRANCE

✓ M. JAUZ Gilbert, 3 rue Saint-Honoré  
75008 VERSAILLES, Tél 01 39 52 00 46  
✓ M. WAMTEZ Danièle, 89 rue du Gé-Ledur  
92014 SAINT-OENATIEN, Tél 01 34 17 00 39

### EST

✓ PEZZALI Lucien, 1 rue de la Chasse  
03400 DORNAIS, Tél 03 84 58 08 26  
✓ PINEAU Michel, 2 rue des Vergers  
06200 OTTOMARIGNY, Tél 04 93 26 16 43 (appel 18 1)

### LANGUEDOC

### ARDÈCHE / ROUSSILLON

✓ PELIGRE Jacques, 268 route Los Migueles  
07240 LE GRAU DU ROI

### AGUAITAIRE

✓ LAURAT Michel, 27 rue des Boynes  
33680 LA TESTE

### QUEST

✓ CAZADES Patrick, 15 rue de la Forêt  
38140 ST GEORGES DE CHESEAU, Tél 04 76 91 94 14  
✓ DELMARE Jean-Louis, 17 chemin de Poëze  
44220 ST NAZAIRE

### PROVENCE / CÔTE D'AZUR

✓ DELABBE Alain, 4 rue Henri Lefèuvre  
83220 GOLFE-JUAN, Tél 04 93 63 66 43  
✓ FONTAINE André, Les Cyclamens n° 29,  
Av. A. Lestang - 83880 FREJUS, Tél 04 94 51 49 02

### MARSEILLE / PROVENCE

✓ HASSELLOT Robert, 4 impasse des Pins-Pignons, Parc Le Delfin - 13490 JOUQUES, Tél 04 42 67 68 63

### ALPES

✓ BETHOUD Gérard, 3 bis route de Saint-Martin  
38170 SEYSSINET-PARISSET, Tél 04 76 49 36 14

### NORMANDIE

✓ WIMBERT-POISSIBAIS Daniel, Collège M. Pagnol,  
Avenue Général-Laperrine - 14380 CADIN

### NOIR

✓ GHESQUIÈRE Michel, 87 route de Morlaix  
29260 COMMINES

## RÉPRÉSENTANTS LOCAUX

**DAUPHINÉ**  
✓ MAURINIER Vincent, B.P. 20847  
PARIS 75 - Tél 05 31 03 08

### ÎLE-DE-FRANCE

✓ FAUCONNIER-ROUGET Amélie, 11, rue du Logis  
92140 ST LEU  
**ANTILLES**  
✓ DESGRANGES Jean-Paul, Destination Coypage  
Plage Caraïbes 97110 POINTE NOIRE - GUADELOUPE  
Tél 96 54 27 - Fax 96 15 07

## Organisation de la revue

**Direction de la revue**  
**Patrice Bau**  
BP 307 - 75770 PARIS CEDEX 16

**Coordination Rédaction**  
**Franck Boyer**

110, chemin du Morial du Souci - 93270 SEYRAN

**Coordination Saisie-Fabrication**  
**André Gounon**  
8, rue André Thuret - 91320 VIENNEUX

**Secteur-Agenda-Annonces**  
**Dominique Wastler**

88, rue du Général Leclerc - 95 210 SAINT GRATIEN

**Secteur articles**  
**Robert Hasselot**

4, impasse des Pins-Pignons, Parc Le Delfin - 13490 JOUQUES

**Comptes rendus de Colloques**  
**Michel Desnouveaux**

6, rond-point Saint Georges - 59910 MONDRES

## Bref

Pour plus d'efficacité et de rapidité, nous vous remercions d'adresser :

\* tous les textes et documents destinés à la publication dans Xenophora à :

A.F.C. B.P. N° 307  
75770 PARIS Cedex 16

\* vos courriers concernant les collocations, erreurs numériques et corrections de Xenophora, liste des abonnements à :

Daniel GRATECAP 11, avenue de la Villeneuve  
GOMETZ-CHATEL - 91190 LES ULIS

\* vos courriers concernant la trésorerie et les envois publicitaires à :

Daniel GRATECAP 11, avenue de la Villeneuve  
GOMETZ-CHATEL - 91190 LES ULIS

## Sommaire

4

Le sein du débiteur

7

Convention de Washington

18

Histoire des Marques

26

Collecte au Brésil

31

Musée en Guadeloupe

37

Microscopages

**A**vant de partir en vacances, où beaucoup d'entre nous s'éparpillent sur les plages et les grèves à la recherche de quelques spécimens, il me revient le souvenir d'une colère que nous avions partagée, T. Dhainault, D. Gratecap et moi, lorsque nous étions partis en collectif pour explorer l'=off-shore= que découvrait la très grande marée de la mi-mars en Bretagne, sous la houlette compétente et passionnée de notre ami Michel Le Quément.

Tandis que la Pensée Unique Écologiste assoit d'assertions irrationnelles et d'ouïes diabolisées les petits récolteurs attentifs que sont les conchyliologues, nous avons découvert le spectacle désolant de champs de pierres renommées, cimetières de faines épigées et larves diverses, stérilisation ou lente régression d'un écosystème.

Et ce vandalisme n'était pas le fait de quelques estivants urbains et ignorants, mais bien celui de collecteurs locaux se ruant à la récolte du mythique ormeau, *Mallotus tuberculatus* pour les intimes.

Ici se pose le problème de réforme des mentalités, d'éducation à la base, d'une véritable pédagogie écologique de terrain.

Et si cette nécessité faisait partie des fonctions de l'AFC... ?

Et si, loin de nous laisser culpabiliser sans rien dire par le Prêt-à-Penser Verdâtre, nous devenions nous-mêmes militants de la protection des coquillages par le biais d'une action volontaire dans la défense du littoral et de ses ressources, en élaborant les vrais problèmes et en dégageant les vraies solutions ?

Par nos explorations et nos échantillonnages, nous sommes peut-être parmi les meilleurs témoins de ce qui se passe *in situ*. Nous avons des choses à dire et des choses à faire pour le milieu marin. Alors disons-le et faisons-le.

Bonnes vacances à tous.

P. Boîf

P.S. Merci à Gérard Paulmier et Françoise Durand pour l'envoi à la bibliothèque du club de leur travail sur «Les peuplements benthiques du plateau insulaire de la Martinique et des zones bathyales adjacentes». Un compte-rendu détaillé sera publié ultérieurement.

### AVIS

Les deux articles consacrés au CONE DE MEDITERRANEE dans le précédent n° de Xenophora (n° 79) ont suscité de nombreuses réactions, intéressées ou passionnées, passionnelles parfois.

Nous publierons deux d'entre elles dans le prochain numéro (n° 81) : un «droit de réponse» de Marcel Pin et une contribution de Dieter Roeckel. Accrochez-vous...

La Rédaction

### Tombola annuelle de l'AFC

Comme chaque année, l'AFC organise une tombola dotée de nombreux lots (coquillages, livres...) dont le tirage aura lieu le dimanche 1er février 1998, lors des Xe Rencontres Internationales du Coquillage de Paris. Les billets de tombola au prix unitaire de 20 francs sont disponibles dès à présent auprès des Délégués Régionaux, notamment lors des manifestations provinciales de fin d'année.

N'hésitez pas à les proposer à vos amis, relations : plus il y aura de billets vendus, plus beaux seront les lots! D'autre part, nous faisons appel à votre générosité pour augmenter la liste des lots en jeu, de manière à en accroître l'attrait auprès du public. Que les donateurs en soi soient remerciés d'avance ici.

Veuillez faire parvenir ces dons à l'adresse suivante, de préférence avant le 15 janvier prochain :

Thierry Dhainault - 6, av. du Général Leclerc - 91170 VITRY-CHATILLON (France).



## Le coin du Débutant

G. Jaux

### Comment identifier les coquilles (Partie 5)

#### CLASSIFICATION ZOOLOGIQUE ET DESCRIPTION DES MOLLUSQUES GASTÉROPODES

CLASSE : GASTROPODA

SOUS-CLASSE : PROSOBRANCHIA

#### I - ORDRE ARCHAEOGASTROPODA (suite)

#### 5 - Superfamille : Trochacea (suite)

##### F - Famille : Turbinidae

Coquille grande, solide, turbinée. Callosité columellaire lisse, intérieur nacré.

La surface est le plus souvent sculptée (bandes spirales ou tubercules sur la partie saillante des tours).

L'opercule est calcaire, spirale, lisse ou sculpté, à nucleus central ou excentré. L'opercule est plat du côté attaché à l'animal, et généralement sphérique.

##### ■ Sous-famille : Turbininae

Coquille plus ou moins grande, arrondie, à ouverture circulaire. Opereule calcaire, épais, à nucleus central.

###### • Genres :

*Turbo* Linnaé, 1758

*Prisogaster* Mörsch, 1850

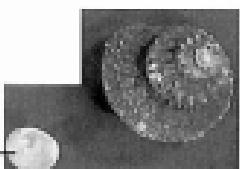


*Turbo*

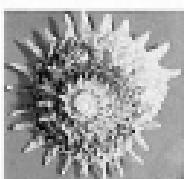


*Turbo*

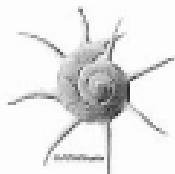
opercule calcaire



*Astraea*



*Astraea*



*Guilfordia*

##### ■ Sous-famille : Homalopomatinae

Petite coquille à sculpture spiralee.

###### • Genres :

*Homalopoma* Carpenter, 1864

*Ausadema* H. & A. Adams, 1854

*Charisma* Hedley, 1915

*Cirrochilus* Cossmann, 1888

*Leptocollinus* Powell, 1951

*Leptothyra* Prasse, 1869

*Moelleria* Jeffreys, 1865



*Homalopoma*

## G - Famille : Phasianellidae

Coquille oblongue, ovale, lisse et brillante, ou à fines stries spirales. Coloration et dessins variables. L'ouverture est ovale, et l'intérieur non sacré, mais blanc et porcelané. Opercule calen-  
re, épais, à nucleus calcifié et marginal.

### • Genres :

*Phasianella* Lamarck, 1804  
*Gabrielaea* Iredale, 1917  
*Tricolia* Röss, 1826



*Phasianella*

### • Genres :

*Nerita* Linnaeus, 1758  
*Neritina* Lamarck, 1816  
*Neritodryas* Martens, 1859  
*Theodoxus* Monfort, 1810

### ■ Sous-famille : Smaragdiniae



*Nerita*

## 6 - Superfamille : Neritacea

Groupe adapté à différents habitats aux formes de transition entre les espèces marines, dulcaquicoles (eaux douces) et les quelques espèces ter-  
restres. Pas de nacre.

## A - Famille : Neritidae

Coquille globuleuse, dernier tour grand. Tours peu nombreux et spire basse ou aplatie. Surface lisse ou à sculpture spirale. Ouverture demi-circulaire. Région columellaire large, aplatie, plus ou moins fortement dentée, à surface lisse ou ridée. Labre souvent épais et dentelé à l'intérieur. L'opercule calenre est généralement evoluté et muni d'un appendice digitiforme.

La faculté de retenir l'eau dans la coquille permet à l'animal de supporter les périodes d'émerison.

- Le genre *Nerita* vit sur les rochers, et est marin.
- Les genres *Neritina* et *Theodoxus* sont adaptés à vivre dans l'eau saumâtre ou l'eau douce.
- Le genre *Neritodryas* peut quitter l'eau temporairement.

Ces animaux sont végétariens.

### ■ Sous-famille : Neritinae



*Nerita*

Petite coquille ovoïde oblique. Couleur verte ou blanche, quelquefois avec des lignes noires en zigzag.

### • Genres :

*Smaragdia* Isset, 1869  
*Magnifix* Melvill & Standen, 1899  
*Paulina* G. & H. Nevill, 1869

### B - Famille : Phenacolepadidae



*Smaragdia*



Petite coquille en forme de capuchon avec l'apex incliné et reporté en arrière. Surface lisse ou sculptée radialement. Intérieur avec une impres-  
sion musculaire en forme de fer à cheval.

### • Genres :

*Phenacolepas* Pilsbrey, 1891  
*Pleurodyleurus* Cossmann, 1888

## Les mots à retenir

Nucleus - oblongue - porcelané - dulçaquicole - costulé - digitiforme.

## Bibliographie

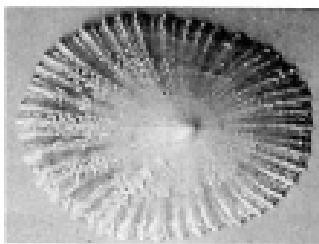
G. Lindner, *Guide des coquillages marins*.  
(Delachaux et Niestlé).

## Erratum

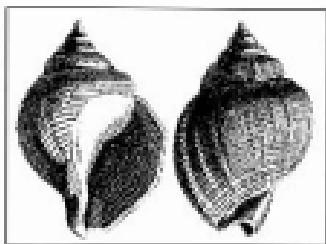
Une erreur s'est glissée dans le n° 78 de *Xenophora*. En effet, le dessin représentant *Propurifidium* dans la famille des Lepetidae est erroné. Donc il ne faut pas tenir compte de l'illustration, les formes étant très proches entre *Propurifidium* et *Additromia*.

## Fiches documentaires de C. Padrones

### PATELLES



### BUCINS



Habitants le long des rives rocheuses. Supportent de très fortes différences de température et peuvent persister là où l'eau de mer se mélange à l'eau douce. Ce sont des animaux dotés d'une coquille mobile. Se reproduisent pendant la saison froide. Sédentaires, ils effectuent de brefs déplacements alentour pour berger le rocher avant de reprendre toujours la même place. Vivent jusqu'à 25-30 mètres.

Les buccins les désignent sous le terme de «tubercles». Ils constituent l'un des supports classiques de certaines anémones de mer. Ils s'alimentent au moyen d'une trompe qui porte à son extrémité un orifice buccal. Charognes fraîches, crabes, vers et mollusques bivalves sont à leur menu. La morte les apprécie particulièrement. L'estomac d'une de celle-ci peut contenir jusqu'à 30 à 40 buccins.

## Local AFC

Une permanence est assurée le premier samedi de chaque mois (en dehors des jours fériés) au local francilien de l'AFC.

58, rue de l'Hôtel de Ville - 75004 Paris ☎ 01 42 77 11 30

— — —

### COURRIER...

Pour nous aider dans le traitement du courrier, portez votre N° d'adhérent sur toute correspondance que vous nous adressez.

Ce numéro est porté en haut et à droite de votre étiquette adresse.

Le secrétaire

Merci

# ESPECES PROTEGEES DE LA CONVENTION DE WASHINGTON A LA CONVENTION DE BERNE

Texte et photos Jean Pierre SIDOIS  
Musée de la Mer de St Jean Cap Ferrat (06)  
Vice-Président de S.O.S. GRAND BLEU.

## Introduction

Dans la continuité de l'exposé que j'ai réalisé dans le N°67 de *Xenophora*, où je traite des espèces méditerranéennes protégées et à la demande de nombreux membres de l'A.R.C., je présente ici, de la manière la plus rigoureuse et la plus complète possible un panorama des espèces protégées, cette fois à l'échelle mondiale mais concernant toujours les collectionneurs français. A cette fin, j'ai étudié les différentes Conventions internationales (qui sont très nombreuses) et j'ai recherché les réglementations européennes et nationales en espérant pouvoir livrer ce " travail " de la façon la plus lisible possible, ce qui n'est pas évident pour tout ce qui touche le droit conventionnel et législatif.

## L'Historique

Le droit international de l'environnement a été élaboré " au coup par coup " à des échelles géographiques variables, afin de répondre à des nécessités le plus souvent immédiates. Si l'adoption de Conventions mondiales a parfois suscité l'élaboration de conventions régionales, c'est également l'accumulation de Conventions régionales qui a provoqué une prise de conscience aboutissant à la reconnaissance de principes et à la définition d'obligations au niveau mondial.

Les premières Conventions régionales de ce genre datent de 1933 (Convention de Londres relative à la conservation de la faune et de la flore à l'état naturel), 1940 (Convention de Washington pour la protection de la flore, de la faune et des beautés panoramiques naturelles des pays de l'Amérique), 1968 (Convention africaine d'Alger sur la

conservation de la nature et des ressources naturelles), 1976 (Convention d'Apia sur la protection de la nature dans le Pacifique Sud).

D'autres instruments ont été adoptés pour de nombreuses régions du monde. Des Convention spécifiques ont été adoptées pour l'Antarctique (Convention de Canberra de 1980), l'Afrique centrale (Accord de Libreville de 1983), l'Asie (Accord de Kuala Lumpur de 1983) et pour l'Europe (Convention de Berne de 1979 dont nous allons parler plus loin, Convention de Berna ou CITES de 1973, Convention de Barcelone de 1982, traité de Rome) etc..

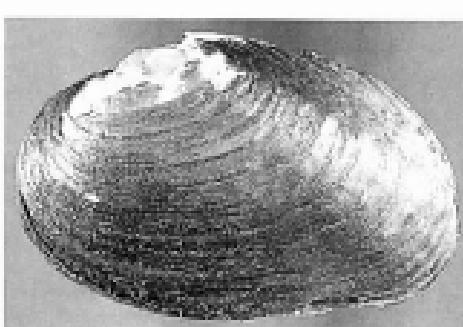
## La situation actuelle

C'est la douane qui est chargée de contrôler le respect des différentes réglementations en matière de circulation, de vente ou échange des espèces protégées ainsi que des produits dérivés de ces espèces. Elle a pour cela signé une convention avec le W.W.F. (Fonds Mondial pour la Nature) qui se traduit par un protocole d'accord portant sur trois domaines d'activités : l'information, la formation et la communication. Les deux parties s'engagent à échanger des informations d'ordre général ou spécifique afin de mieux lutter contre le commerce illicite des espèces protégées.

Le bilan '86 de la douane Française en quelques chiffres : 268 infractions relevées, qui ont atteint un niveau sans précédent, en progression de 12,9 % par rapport à '85 (Voir tableau 1, fig. 1). Les escales portent plus particulièrement sur des spécimens de coquillages et de coraux, soit également en hausse de plus de 39 % et sont pratiquées pour l'essentiel dans le port maritime du Havre. Ces spécimens sont le plus souvent importés par les coopérants civils



*Unio elongatulus*



*Margaritifera auricularia*

ou les militaires de retour de mission ouvre-terre (Djibouti, Ile Maurice, Polynésie Française, Nelle Calédonie ou îles Wallis et Futuna entre autres : documents des douanes). L'action des services d'enquêtes a permis quant à elle de déceler de nombreuses opérations illégales portant sur des lambis, des bénitiers et des pinsons de Méditerranée.

En effet, entre la Corse et Port-Cros, de nombreuses saisies viennent d'être remises au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Mais surtout, un important trafic de Strombus gigas (lambis), qui concerne le passage d'au moins 17200 coquilles entre les îles avoisinant la Guadeloupe (Antigua et St Martin) et qui aurait rapporté à ses auteurs la bagatelle somme de 22,5 millions de centimes, a été démantelé. Cette affaire menée par la douane de Pointe à Pitre a abouti en plus de l'arrestation des gâcheurs, à la saisie de leur vedette " Marana ". Encore plus grave, était la saisie de coquillages terrestres vivants (voir photo en bas de page 14, Bureau Information et Communication Direction Générale des douanes) dont les coquilles avaient été découpées proprement puis recollées et dans lesquelles se trouvaient de petits sachets de drogue. Bien sûr, je parle là de cas très importants mais la détention simplement d'une espèce protégée est possible de la saisie, accompagnée d'une forte amende, je citerai la dernière affaire qui s'est passée à St Jean, où la douane m'a demandé de venir confirmer la présence d'un bénitier sur un étai de coquillages appartenant à un membre de l'A.P.C., présence ayant provoqué la saisie et une fable amende (500 F) en

considérant que sur cet étai apparaissaient du corail rouge ainsi que des hippocampes protégés comme beaucoup d'autres espèces (Voir tableau 1, fig.2). Il y a trois ans plus tard, je me trouvais à la bourse de Fréjus où j'ai constaté que des bénitiers faisaient l'objet de transactions sous les tables. Je pense qu'il serait nécessaire que l'APC au niveau des organisations locales soit très vigilante car, les services extérieurs des douanes étant chargés de l'application des conventions et arrêtés aux frontières ainsi que sur le sol national, disposent désormais d'une documentation leur permettant d'identifier certains groupes ou espèces faisant l'objet d'un commerce particulièrement important. En cas de doute, les douanes font expertiser les produits par l'autorité scientifique de la Convention, en l'occurrence pour la France, le Muséum National d'Histoire Naturelle ou par des experts habilités.

Pour ma part, je voudrais de réaliser à la demande de la direction générale des douanes, un stage de formation pour les douaniers, afin qu'ils apprennent à mieux reconnaître les espèces protégées.

Enfin, la détention par des particuliers d'espèces protégées doit faire l'objet d'une déclaration en douane. La loi veut que cette déclaration soit faite au plus tard 6 mois après l'inscription sur les listes. Le détenteur s'engage à ne pas céder, échanger ou vendre la pièce en question, elle pourra ensuite être exposée en toute légalité. Dans le cas où le délai est dépassé, il faut faire une demande exceptionnelle à la direction générale des douanes

**Tableau 1**

## RESULTATS ANNEE 1996

568 infractions ont été constatées, soit une progression de 12,9 % par rapport à 1995.

Evolution des constatations

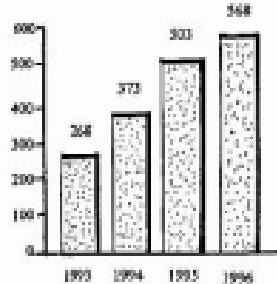


Fig. 1

Répartition des infractions.

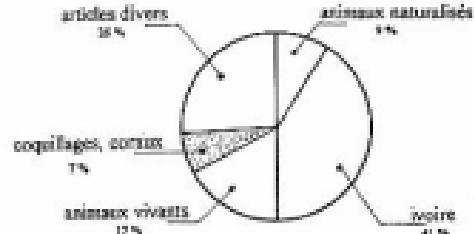
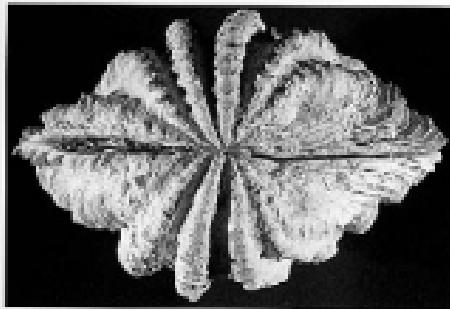


Fig. 2

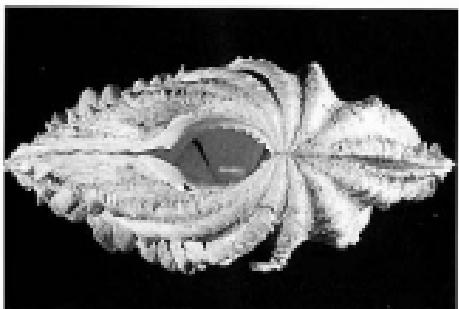
### Analyse sommaire des résultats :

Les constatations des services douaniers ont conduit à la saisie de :

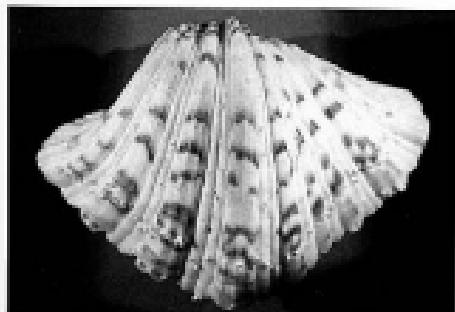
- 474 animaux vivants - 182 pièces d'ivoire brisé.
- 164 animaux naturalisés - 3 939 objets en ivoire travaillé
- 10 945 articles ou ouvrages confectionnés à partir de produits issus d'espèces protégées (606 coquillages et coraux, 32 coracles de tortue, 8 747 pinsons, 1 254 sacs, mallettes ou ceintures, 306 autres objets)



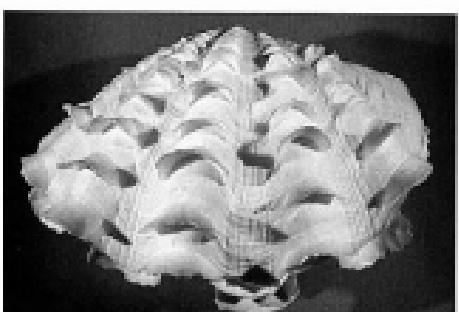
*Tridacna gigas*



*Tridacna maxima*



*Hippopus hippopus*



*Tridacna squamosa*

la plus proche du domicile du demandeur, en précisant les raisons. Exemple : héritage ou tout simplement ignorance de la loi, etc...

De toute façon, la simple exposition d'une pièce protégée ne fera l'objet que d'un procès verbal qui donnera alors lieu de déclamation, si l'objet en question n'est pas destiné à la cession, à l'échange ou à la vente et si la preuve est établie qu'il s'agit d'une exposition ne devant en aucun cas déboucher sur un échange, une cession ou une vente.

Au niveau des manifestations, ce n'est pas l'organisateur, ni l'occurrence l'A.P.C., qui est responsable mais bien le propriétaire des espèces protégées ou la personne morale ou physique à qui elles ont été confiées.

## La Convention de Washington : (Voir tableau 2)

De nombreux états, inquiets de la menace de disparition de certaines espèces animales et végétales sauvages et conscients des demandes d'actions communes émanées de gouvernements ou d'instances internationales, notamment celles exprimées par la Conférence des Nations-Unies sur l'environnement de 1972 et l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, décident de se réunir et d'ouvrir à la signature une Convention dite de Washington ou CITES (Convention on International Trade of Endangered Species of Wild fauna and flora). Signée le 03 Mars 1973 par 39 pays, ratifiée en 1978 (avec des réserves) par la France,

amendée à Rona le 22 Juin 1979, elle est actuellement en vigueur dans plus de 130 pays. La 9ème conférence des États Parties s'est tenue à Fort Lauderdale (USA) en Novembre 94 afin de réviser la liste des espèces protégées et de définir des procédures permettant une meilleure harmonisation de l'application par les pays Parties. La dernière conférence s'est tenue à Harare au Zimbabwe du 9 au 20 Juin 1997.

Les espèces protégées sont regroupées en trois catégories dites " Annexes " en fonction du degré de menace pesant sur elles.

L'Annexe I regroupe les espèces menacées d'extinction et dont le commerce international est strictement interdit. Seules des dérogations pour raisons scientifiques peuvent être obtenues.

L'Annexe II regroupe les espèces moins menacées que les précédentes, leur commerce est donc possible si un permis d'exportation a été délivré par l'autorité habilitée du pays d'origine et qu'au vu de ce permis, la Direction de la Nature et des Paysages a délivré un permis d'importation. (Permis CITES). Ce document est également exigé des voyageurs en provenance des Territoires d'outre-mer.

L'Annexe III regroupe des espèces déclarées en danger dans certains pays pour lesquelles des mesures de sauvegarde particulières ayant pour but d'empêcher ou de restreindre leur exploitation, s'imposent. Les pays concernés doivent en faire la demande expresse au Secrétariat de la convention qui statue.

## Tableau 2

## Convention de Washington

### Annexe I :

- Stylommatophore : *Achatinella* s.p.p. (toutes les espèces du genre *Achatinella*)  
Bivalves (étrangères)

- Unionidés : *Cornufolia curta* ; *Bonesia bonesia* (syn. *Cornucopiaeas* d.) ; *Riplabania curta* ; *R. florentina* ; *E. conspersa* ; *E. sublate perobliqua* ; *E. rostrata galericulata* ; *E. tornata* s. ; *E. rugifrons* ; *E. mulleri* ; (*Epioblasma cuneata* aussi ou syn. générique *Dynopsis* et *Phigalia*) ; *Pisidium cincinna* ; *P. edgewateri* ; *Lampsilis biggsii* ; *Lobionotus oblonga* ; *L. recta* ; *L. stroblos* ; *Pleurobema elatissima* ; *P. cooperiana* ; *Pleurobema planum* ; *Potamilus capax* (syn. *Propstia* c.) ; *Quadrula intermedia* ; *Q. sparsa* ; *Tetraclia cylindella* (syn. générique *Ceratulaea*) ; *Unio nikkonis* (syn. *Mytilus nikkonis* n.) ; *U. tanquereyi transversalis* (syn. *Cyprinaria* ou *Lamprolia tanquereyi* n.) ; *Villiers transballi* (syn. *Micromys* n.)

### Annexe II :

- Stylommatophore : *Papuaya pulcherrima* (ainsi que le syn. générique *Papuina*)

*Paryphantula* s.p.p. (toutes les 6 espèces de la Nlle Zélande)

Délassement en cours demandé par la Nlle Zélande.

### Gastéropodes (étrangères)

- Stylommatophore : *Papuaya pulcherrima* (ainsi que le syn. générique *Papuina*)

*Paryphantula* s.p.p. (toutes les 6 espèces de la Nlle Zélande)

Délassement en cours demandé par la Nlle Zélande.

### Gastéropodes (marins)

- Mésogastropode : *Steromphus gigas* (jambis)

### Bivalves (étrangères)

- Unionidés : *Cyprigenia alecto* ; *Epioblasma torulosa rangiana* (syn. *Dynopsis* ou *Phigalia* r.) ; *Fusconaia subcurva* ; *Lampsilis fuscata* ; *Linguisma dolabelloides* ; *Pleurobema elatum*

### Bivalves (marins)

- Tridacnidés : *Tridacna* s.p.p. (étrangers) toutes les espèces de la famille

### Précisions de J.P. Sidhois sur les espèces de la famille des Tridacnidés

- *Hippopus hippocampus* (Linnaeus, 1758) syn. *H. maculatus* ; *H. brevis* ; *H. equinus* ; *Tridacna angulus* ;  
- *Hippopus porcellanus* Rosewater, 1962 - *Tridacna gigas* (Linnaeus, 1758) syn. *T. lembona* ; *T. maxima* ; *T. hammondi* ;  
*T. crocea* ; *Tridacna squamosa* Lamarck, 1819 syn. *T. fabricata* ; *T. elegans* ; *T. tenerrima* - *Tridacna maxima* (Röding, 1798) syn. *T. elongata* ; *T. soya* ; *T. amboinensis* ; *T. maxima* ; *C. securis* ; *C. scapha* ; *T. radialis* ;  
*T. compressa* ; *T. crassigigas* ; *T. hemphilliana* ; *T. recta* ; *T. decussata* ; *T. longigigas* ; *T. cornifrons*. - *Tridacna crocea* Lamarck, 1819 syn. *C. crocea* ; *T. crassigigas* ; *T. fragilis*. - *Tridacna derasa* (Röding, 1798) syn. *T. gibba* ; *T. securis* ;  
*T. albata* ; *P. solitaria*, (confusion possible avec certains spécimens de *T. gigas*) = 2 espèces récemment décrites :  
- *Tridacna retusa* (S-O Pacifique) - *Tridacna rosea* (O. Indien)

La convention s'applique aux mouvements portant sur les plantes, les animaux vivants et sur les parties ou produits qui en sont dérivés (peaux, fourrures, plumes, écailles de tortue, coquillages, coquilles dure, trophées, bois, fleurs, feuilles, objets d'art, etc...)(voir Tableau 1, fig.2).

### La Convention de Berne (Voir tableau 3)

Fin 1973, l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe recommandait au Comité des Ministres de définir une politique cohérente de protection de la vie sauvage.

Elaborée au sein du Conseil de l'Europe par son Comité d'Experts pour la protection de la vie sauvage et adoptée par le Comité des Ministres, la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe a été ouverte à la signature à Berne le 19/9/1979. Le Conseil de l'Europe a ainsi contribué à compléter l'édifice conventionnel qui s'est développé au fil des ans de par le monde, prenant en compte des espèces spécifiques à l'Europe ou transitant par l'Europe qui n'étaient pas comprises dans la Convention de Washington.

La Convention de Berne compte à ce jour 31 parties contractantes, plus un état signataire et est ouverte à la

signature des Etats non membres du Conseil de l'Europe. Il est souhaitable et opportun, que l'ensemble des Etats de l'Europe Centrale et Orientale en soient parties.

La Convention de Berne reconnaît dans son préambule que la flore et la faune sauvage constituent un patrimoine naturel d'une valeur esthétique, scientifique, culturelle, récréative, économique et intrinsèque, qu'il importe de préserver et de transmettre aux générations futures.

Elle fait état de leur rôle essentiel dans le maintien des équilibres écologiques.

La Convention de Berne est intimement liée avec la Convention de Washington puisque cette dernière a été adoptée par la Communauté Européenne et modifiée suivant les règlements CEE. Les dispositions ont pour son respect, les mêmes prérogatives que pour la Convention de Washington, elle concerne aussi tous les produits dérivés.

Elle comprend :

Annexe I : Espèces de flore strictement protégées

Annexe II : Espèces de faune strictement protégées

Annexe III : Espèces de faune protégées

Annexe IV : Moyens et méthodes de chasse et autres formes d'exploitations intolérables.

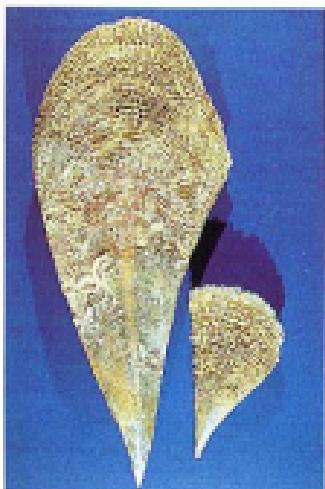
## ESPECES PROTÉGÉES



*Stemblos gigas*



*Roripa singularis*



*Pisania nobilis*



*Pisania nodosa*



*Lithophaga lithophaga*



*Patella ferruginea*

## ESPECES PROTÉGÉES



*Papuostria polychroma*



*Helix pomatia*



*Otaea punctata*



*Micrurostra nivicensis*



De gauche à droite : *Paryphanta hochstetteri*  
*Paryphanta gillesi talax* - *Paryphanta busbyi*



De gauche à droite : *Paryphanta hochstetteri*  
*Paryphanta gillesi talax* - *Paryphanta busbyi*

**Tableau 3****Convention de Berne**

## Annexe II :

- **Stylommatophora :** *Lerista albiventris* ; *L. caerulea* ; *L. concolor* ; *L. glabella* ; *L. luteovittata* ; *Gonatodes* *maculatus* ; *Carelia callosa* ; *C. cornuta* ; *C. spinifera* ; *Discisa leucosticta* ; *D. tabellata* ; *D. tenuistriata* ; *D. trivittata* ; *Gonatodes maculatus* ; *Holis salpicata* ; *Discis gueriniana* ; *D. difformis* ; *Eliana quinquevittata*.

## Gastéropodes (terrestres)

■ **Unionidae :**

- Margaritifera carnicularia*

## Annexe III :

- **Stylommatophora :** *Holis posauensis* (escargot de Bourgogne)

## Gastéropodes (terrestres)

■ **Unionidae :**

- Margaritifera marginiflora* ; *Unio mancus* (syn. *U. elongatus*) ; *Microcassidinae compressa*

**Liste ajoutée en annexe II à la réunion du 2 au 6 Décembre 1996 à Strasbourg et ratifiée par la France.** Cette liste prendra effet dès la parution du décret d'application dans un délai relativement court.

- **Gastéropodes (marins) :** *Charonia lampas lampas* ; *Charonia tritonis variegata* (?) *variegata* ; *Ranella clavaria* ; *Euspira spuma* ; *Luria lata* ; *Schlickeria achatearia* ; *Zenaria pyrum* ; *Tonna galica* ; *Patella ferruginea* ; *Patella nigra* ; *Atrita costata* ; *Gibbula alveata* ; *Dorsoplana patens*.
- **Bivalves (marins) :** *Pholas dactylus* ; *Lithophaga lithophaga* ; *Pisania rufula*

**Tableau 4****Arrêté du 07 Octobre 1992**

**Article 1er :** Sont interdits sur le territoire métropolitain et en tous temps dans les conditions fixées par le code rural, la destruction des mollusques des espèces suivantes :

## Gastéropodes (terrestres)

- **Achatinidae :** *Platyja foliacea* ; *Riccia bourguignonica* ; *R. pinnatifida* ; *R. rotundata* ; *R. singularis*.  
 ■ **Chondrinidae :** *Abridea arcuata acuta* ; *Chondrina megacheila* ; *Solidoropa clavensis* ; *S. guidoni* ; *S. parvula*.  
 ■ **Vermiculariidae :** *Tricellaria arcuosa*
- **Cochleopidae :** *Cryptocerasma nassariella* ; *C. subcyathula* ; *Myoschilus renyi*
- **Hiliidae :** *Tritocardia constricta*
- **Zonitidae :** *Vitrea pseudotrollii*
- **Classitidae :** *Macrogastra fasciata fasciata*

## Gastéropodes ( dulicoles )

- **Hydrobiidae :** *Argonilla exilis* (syn. *Hirudia exilis* c.) ; *Arenicola brevis* ; *Bythynella pyrenaica* ; *Bythynella bicarinata* ; *B. carinata* ; *B. repanda* ; *B. veneta* ; *B. viridis* ; *Bythynopsis artorica* ; *B. brevissima* ; *B. obsoleta* ; *B. gasteri* ; *Planaxis basalis* ; *Naefella nitida* ; *Hydrobia scutellata* ; *Lithobella elliptica* ; *Motacillaria levioris* ; *M. levioris* ; *M. focicollis* ; *M. palustris* ; *M. rugifrons* ; *M. sinensis* ; *Paludifilia pleurella* ; *Paludifilia bipartita heuripigriata* ; *Palustrellihyparia nemoralis* ; *Plagigaster assuta* ; *Pseudamericula antecedens* (syn. *Corbicula*.) ; *P. bilobata*.

**Article 2 :** Sont interdits sur le territoire métropolitain et en tous temps dans les conditions fixées par le code rural, la destruction, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat des coquilles des coquilles suivantes :

## Gastéropodes (terrestres)

- **Helicidae :** *Holis cornuta* (syn. *Holis rufa*, *Holis de Corse*) ; *Cymothoia cornuta* ; *Tacheocampula rospigliosi* (escargot de capouï) ; *Marcellaria nicaeensis* (escargot de Nice) ; *Marcellaria aristata* ; *Ostrea pectinata* (syn. *Ostrea opercularis*, escargot de Catalogne) ; *Eliana quinquevittata* (escargot de Quimper) ; *Eliana pyrenaica* (syn. *Nervilium pyrenaicum*)
- **Classitidae :** *Laminifera punctata*

## Bivalves ( dulicoles )

- **Unionidae :** *Margaritifera marginiflora* (moule d'eau douce ou maluste).

**Les arrêtés ministériels**

Ils font partie du 3ème volet des instruments que possède le Gouvernement français pour compléter l'arsenal juridique en ce qui concerne la protection de la faune et de la flore et sont publiés au journal officiel par le Ministère de l'Environnement ainsi le volet du parlement acquis. Il est bien entendu que pour situer le degré de protection de cer-

taines espèces, il faudra se reporter à telle Convention ou loi précise. En ce qui concerne les mollusques, tous entrent dans le champ d'application des Annexes I et II de la Convention de Washington, des Annexes II et III de la Convention de Berne, de l'arrêté du 28/11/92 en ce qui concerne les quatre espèces de Méditerranée (voir Xème N° 67), et de l'arrêté du 7 Octobre 92 en ce qui concerne les espèces terrestres et dulicoles d'Europe. (Voir tableau 4)

## Note

Les tableaux représentent :

Tableau (1) Infractions arrêté 1996

Tableau (2) Liste Convention de Washington

Tableau (3) Liste Convention de Berne

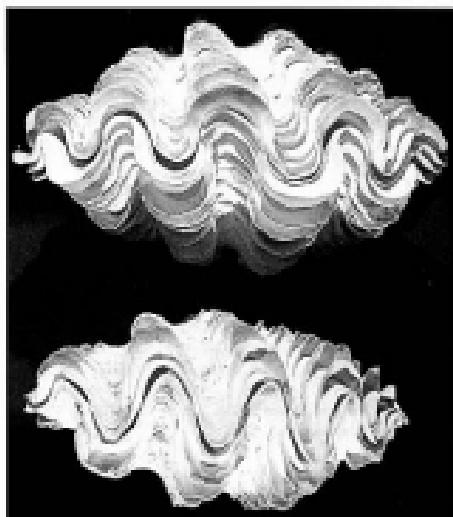
Tableau (4) Liste de l'Arrêté du 7 Octobre 1992.

Les espèces illustrées et celles en gras sur les tableaux sont celles qui sont le plus couramment vendues ou échangées dans les bourses.

Pour ce qui concerne *Haliotis tuberculata tuberculata* (l'ermesse de Bretagne), son ramassage a été légalisé par la création d'une licence de pêche délivrée par les instances professionnelles. Donc sa coquille ne fait l'objet d'aucune protection après sa vente par les pêcheurs professionnels.

## Conclusion

Sur les 85 000 espèces marines, 27 sont protégées, pour les 21 000 espèces terrestres ou dulcioles, 140 environ sont protégées au niveau de la France. Je ne compte pas là les espèces protégées dans certains pays tels que l'Australie, les Seychelles, l'Ile Maurice, le Japon, etc ... qui ont, comme la France, des arrêtés internes qui interdisent le ramassage, la vente et l'exportation : ces arrêtés n'ayant bien sûr aucune valeur en France pour les espèces qui ne figurent pas dans les conventions ci-dessus.

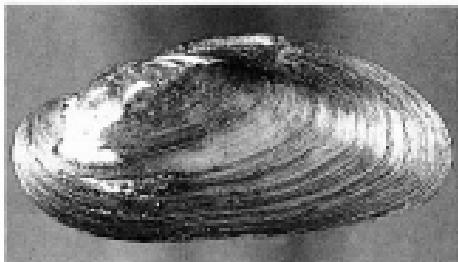


Tridacna gigas (en haut)

Tridacna maxima (en bas)

On peut considérer que pour les espèces marines, il n'y a pas de problème majeur au niveau de la disparition des espèces en général. Par contre, pour les espèces terrestres, le feu est à l'orange, quand aux espèces dulcioles le feu est au rouge. Ceci étant surtout dû à la destruction des habitats, à la pollution des eaux et à l'assèchement des plans d'eau.

Donc pour conclure, je dirais que le collectionneur a toujours de beaux jours devant lui mais qu'il doit faire attention aux espèces terrestres et dulcioles. A une époque où je constate une prolifération de ces espèces sur les étals



Microcondylaea compressa

de bourses, j'espère que cet exposé l'aidera à y voir plus clair et à respecter un peu plus les espèces sensibles en s'imprégner de ma conclusion du Xeme N° 67.

## Références

- Indo-Pacific Mollusca - Révision de la famille des Tridacnidae - Vol. I N° 6 de Joseph ROSEWATER.
- Convention de Washington ou CITES
- Convention de Berne
- Convention sur la diversité biologique
- Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED)
- Convention de Bonn (CMS)
- Publication des Douanes et droits indirects - Ministère de l'économie et des finances
- Journal officiel

## Remerciements :

Aux services du patrimoine naturel du Muséum National d'Histoire Naturelle et au Laboratoire de Malacologie de ce même Muséum.

A la direction de la nature et des paysages du Ministère de l'Environnement

A la direction générale des douanes de NICU

Au professeur HOMIDOURISQUE, Université de Luminy à Marseille.

A Mr GUYONET qui a fait don de Strombus vénus au musée de la Mer de St Jean Cap Ferrat (avis aux amateurs car il manque pour la virilité des espèces protégées : R. porcellanae ; T. squamosa ; T. gigas ; T. crocea ; T. derasa ; Archivalia spp et Margaritifera margaritifera).



L'oviposition des mollusques est fertile : la coquille de ces escargots vivants a été sciée, empêlé d'hériter, puis recollée pour éviter de briser la fine couche de l'astreptor de Reliez-Charente-Gouffes.

# LA CONVENTION DE WASHINGTON et LA LOI DE PROTECTION DE LA NATURE DE 1976

## *Leurs implications sur les collections de coquillages*

par Michel TASSIGNY (*«Mer et Désert»*)

La convention de Washington (C.W.) est l'instrument juridique permettant le contrôle du commerce international des espèces sauvages, lors du transit de ces espèces aux frontières des pays signataires.

Une commission internationale formée de biologistes et de juristes, la «CITES», révise régulièrement la liste des organismes cités dans cette convention, en fonction de l'actualité écologique ou botanique.

Les listes (ou annexes) de la C.W. sont largement reprises par la réglementation des communautés européennes qui est pratiquement identique.

En bref, la récolte, la capture ou la circulation d'un organisme sauvage va être limitée, au niveau international, par la C.W. (cf. annexe I), puis, localement, par des lois nationales comme la loi de 1976, dite «Loi de protection de la nature», voire, au niveau régional, par des arrêtés préfectoraux ou textes équivalents. Toutes les lois et règlements qui limitent la circulation des organismes sauvages ne visent pas obligatoirement à la protection des espèces : certaines réglementations limitent, par exemple, la circulation des espèces dites nuisibles.

Le souci général des diverses réglementations est de protéger des espèces fragiles ou des «éthiques», c'est-à-dire des milieux naturels caractéristiques. Dans ces conditions, il est tout aussi important de protéger les populations d'une espèce menacée que d'interdire l'introduction de compétiteurs ou de pathogènes sur son territoire.

C'est la «diversité biologique» de la biosphère qu'il faut protéger, en tentant de concilier un maximum d'espèces sauvages différentes dans chaque milieu : c'est donc rechercher quelle doit être la place de l'homme – à côté de la nature ou intégré à la nature –, et non pas le laisser s'installer à la place d'une nature qu'il aurait détruite, ce qui le conduirait à sa perte.

Les espèces inscrites à la C.W. sont réparties en trois annexes.

\* Les espèces inscrites à l'annexe I sont pratiquement intouchables; elles ne peuvent être importées que pour répondre à des besoins scientifiques extrêmement précis.

L'importation de ces espèces pour la simple mise en collection n'est pas justifiée. Ces espèces ne peuvent être ni importées, ni transportées, ni copierées, ni vendues, etc., et tout ou en partie : c'est-à-dire qu'un sac ou une paire de chaussures en peau de crocodile est protégé au même titre qu'un crocodile vivant... et une coquille au naturel offre que le malédicible vivant.

Ces règles sont les mêmes pour les espèces françaises concernées par la Loi de protection de la nature de 1976 (cf. appendice 2).

\* Les espèces inscrites à l'annexe 2 peuvent être importées à des fins commerciales, mais dans un cadre administratif précis et complexe, qui se traduit par l'attribution d'un numéro d'autorisation d'importation : le numéro de CITES devient dans le langage courant le «CITPS». Lorsque l'on importe un éléphant, l'animal a son «CITPS», c'est-à-dire son dossier destiné qui le suit dans toutes ses pérégrinations, telle une véritable carte d'identité. Lorsque l'on importe des petits animaux (des coquillages...), le CITPS est commun à un lot d'animaux. Il est conservé par l'importateur qui en portera mention sur chaque facture.

\* Les espèces inscrites à l'annexe 3 sont globalement protégées comme celles de l'annexe 2, à la différence qu'il ne s'agit plus d'espèces entières, mais de populations provenant d'un territoire donné, appartenant à un état désireux de protéger sa flore ou sa faune sauvage au niveau international.

Deux cas, donc, peuvent se présenter au collectionneur qui possède des coquillages protégés par la C.W. : ces coquillages ont été acquis légalement, ou pas.

Les coquillages acquis également doivent avoir un numéro de CITES porté sur la facture d'achat. Le collectionneur peut donc, ainsi, justifier de l'légalité de ses acquisitions. S'il a acheté ces coquillages avant que l'espèce n'ait été inscrite à la C.W., il doit posséder une facture antérieure à cette date. S'il possède des coquillages acquis sans facture (échange, pêche personnelle, etc.) avant que l'espèce n'ait été inscrite à la C.W., il doit déclarer ces coquillages aux Douanes au moment où l'espèce passe en C.W.

Ces règles sont contraintantes, mais comme elles sont applicables au niveau mondial, elles ne pourraient peut-être pas faire d'embêter l'objet d'une législation parfaitement raisonnable, et l'on peut comprendre qu'il fallait commencer par marcher. C'est donc une position susceptible de se nuancer avec le temps, mais ne l'espérons pas trop. La philosophie éco-protectionniste actuelle est émotionnelle, et, de ce fait, ce qui est considéré comme un «aupuis écoles» est défendu sans aucun discernement. Seuls des intérêts économiques considérables, suscitant des pressions, peuvent induire un déclassement des espèces de la C.W. En ce sens, et paradoxalement, la libre circulation de l'ivoire peut très bien redevenir rapidement plus facile que celle de coquillages extrêmement communs !

Pour ce qui est des zoos, par exemple, les responsables regrettent profondément ces restrictions qui prennent trop souvent des allures de tracasseries, non parce qu'elles leur interdisent de se fournir dans la nature (voilà vingt ans que les zoos ne se fourrissent plus dans la nature), mais parce que la complexité des dossiers les conduit à favoriser l'élevage d'espèces banales au détriment d'espèces en extinction à la survie desquelles l'élevage apportherait une solution.

C'est là une illustration du duel opposant non pas les praticiens aux fonctionnaires, mais en réalité, et plus profondément, les «écoles» aux «naturalistes», car il ne faudrait pas croire que ces deux attitudes se confondent !

Cependant, c'est toute la nature qui est touchée par la raréfaction des espèces, et le rôle de l'écoécolo d'aujourd'hui n'est plus de moraliser (souvent sans savoir de quoi il parle), mais de restaurer ce qui est abîmé. Et c'est là que la collection, et surtout l'élevage, deviennent des outils de première importance.

Tout cela entraîne, bien sûr, une auto-critique du collectionneur de coquillages, et c'est peut-être en ce sens qu'il lui faut repenser sa collection, qui, désormais, ne devrait plus être réunie sans rigueur. C'est donc évidemment à chacun, avec sa sensibilité propre, de se positionner, et, s'il ne peut être possible d'imposer quelque chose, on remarque que les collectionneurs sont de plus en plus avides de connaître les «datas» précis de leurs pièces. C'est un pas vers la rigueur qui doit mener à la constitution de catalogues «afin que l'on puisse retrouver très vite telle pièce à valeur scientifique, lorsque le besoin s'en fait sentir, pour la photographier, la mesurer, etc., mais sans, bien sûr, en dépasser son propriétaire.

L'officialisation d'une collection intéressante est également une garantie contre sa dispersion au moment de la disparition de son propriétaire. J'ai plusieurs fois vu des collections épargnées aux cruches publiques, ou Nipées à des musées autres que d'histoire naturelle, et c'est toujours lamentable. Aujourd'hui, le collectionneur, au-delà de lui-même, doit penser qu'il gère un capital qui sera peut-être, un jour, un héritage scientifique.

Les listes des espèces protégées, surtout dans le cas de la loi de 1976, montrent, pour le moment, plus de soucis de protection des espèces endémiques et de leur environnement que celui de protéger aveugllement n'importe quoi. Des espèces ont même été retirées de la C.W. et de la loi de 1976 ; il faut s'en féliciter, car cela démontre un succès de réalisme.

Au conchyliologue, donc, de jouer le jeu et de gérer ses pièces litigieuses – au dommage peu nombreux. Par exemple, nous possédons tous des «lambis» (*Spirorbis gigas*) car durant des certaines époques des coquilles de lambis ont été légalement importées en France métropolitaine sans CITES. Il ne faut donc plus les vendre ou les transporter sans un bon de transport signé par la direction des services vétérinaires du département.

#### Appendice 1

• Note de la Rédaction : M. Tassigny avait prévu dans son article un «appendice 1» dont le contenu fait double emploi avec le tableau 2<sup>e</sup> proposé par J.P. Sidès en page 10 du présent numéro. Il n'est donc pas reproduit.

#### Appendice 2

• Note de la Rédaction : De même pour son «appendice 2» qui fait double emploi avec le «tableau 4» de la page 13. Toutefois, M. Tassigny reproduisait en plus, par rapport à ce dernier, l'arrêté du 28 novembre 1992. Il a paru utile de le retranscrire ci-dessous.

#### Arrêté du 28 novembre 1992

Article 1<sup>er</sup>. - Sont interdits sur le territoire métropolitain et en tout temps, dans les conditions fixées par les articles R. 211-2 à R. 211-13 du code rural, la destruction, la capture ou l'entraînement, la surabondance ou, qu'ils soient vivants ou morts, le transport, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat des animaux de la faune marine dont les espèces suivent :

#### GASTÉROPODES

*Patella ferruginea*

#### BIVALVES

*Pisaea nobilis*

*Pisaea peruviana*

*Lithophaga lithophaga* (...)

Se rajoutent à cela les mesures limitant le ramassage des escargots de consommation : petit gris (*Helix aspersa*), bourguigne (*Helix pomatia*), escargot de peau (*Zonites algirus*)...

**Pensez à vos dons (coquillages, livres, etc.)**  
pour la tombola annuelle de l'A.F.C. du 1er février 1998 (voir page 3).

# LU POUR VOUS

par Roland Houart

NIWA

## NATIONAL INSTITUTE OF WATER AND ATMOSPHERIC RESEARCH LTD

New Zealand Oceanographic Institute Memoirs 105, 106, 107

P.O. Box 14-901, Kilbirnie, Wellington - Nouvelle-Zélande

Je viens de recevoir des cartes bathymétriques et physiographiques de la Nouvelle-Zélande, ainsi que trois publications faisant partie de la série The Marine Fauna of New Zealand. Ces livres sont édités dans le cadre des Mémoires du New Zealand Oceanographic Institute et traitent de :

- Index to the Fauna : 3. Mollusca, par H.G. Spencer & R.C. Wilton (1995) (New Zealand Oceanographic Memoir 105)
- Anthozoa hydroids and their medusae (Cnidaria : Hydrozoa), par P. Schubert (1996) (New Zealand Oceanographic Institute Memoir 106)
- Purifiers : Demospongiae, Part 3 : Desmopeltida and Halisarcida, par P.R. Bergquist (1996) (New Zealand Oceanographic Institute Memoir 107)

De ces trois livres, un nous intéresse particulièrement : il s'agit évidemment de la liste des mollusques marins et non-marins de Nouvelle-Zélande. Les auteurs sont influencés par divers classifications suprégénériques, notamment Haugman

(1988), Hickman & McLean (1990), Ponder & Warren (1988), etc. Il en résulte un état et une proposition de classification, acceptable sous divers points, mais discutable sous d'autres. Personnellement, je regrette que les espèces néo-zélandaises appartenant autrefois aux Trophonimidae (Muricidae) soient incluses, sans autres commentaires, dans les Muricidae. Un tel regroupement exige des explications. Trophonime est en effet reconnu comme synonyme probable de Ocenebrinae depuis quelques temps, et de nombreux genres, considérés jusque-là comme Ocenebrinae mais comme Trophonime sensu lato se sont retrouvés, et sont toujours, sans attaché subfamiliale. J'aurais également préféré voir une section intitulée «Trophonime sensu lato», ou un regroupement autre que l'actuel. Comme nous discutons, je noterai les Typhidae, considérés comme famille à part entière, et les Coralliphilinae repris sous les Muricidae... Sincère, la liste est claire et compréhensible. Son utilisation est facilitée par un index alphabétique. Je pense que les noms établis après 1993 ne sont pas inclus.

## Résultats des campagnes MUSORSTOM Volume 16

### CAMPAGNE FRANCO- INDONÉSIENNE «KARUBAR»

Coordonné par Alain CROSNIER & Philippe BOUCHET

Muséum national d'Histoire naturelle - Laboratoire de Biologie des invertébrés marins et Malacologie  
55, rue Buffon - 75005 Paris

(Publié avec le concours du Ministère des Affaires Étrangères)

Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle - Tome 172 - Zoologie

Éditions du Muséum, Paris 1997

Prix : 812,80 FF (TTC) (France) - 620 FF (HT) (Etranger)

L'expédition KARUBAR a été lieu en 1991, à bord du R.V. Baruna Jaya I dans les eaux de Banda et d'Arafura, au large des îles Kai et Tanimbar (Indonésie orientale). Les récoltes de matériel forest effectuées entre 200 et 1200 m.

Quelques articles ont déjà été publiés par ailleurs, mais ce volume est le premier rapport consacré exclusivement à cette mission. Il contient un total de treize articles relatifs aux : Stereasteria (1), Mollusca (5), Crustacea Decapoda (6) et Crinoides (1).

Dans la partie qui nous intéresse, voici les articles traitant des mollusques résultant au cours de cette expédition. Le nombre de nouvelles espèces décrites est indiqué entre parenthèses :

- Pectinidae (Propostassidae et Pectiniidae) from Eastern

Indonesia, par H.H. Dijkgraaf & W.W. Kurniawati : 245-245 (2 n.sp.)

- The Muricidae collected during the Karubar cruise in Eastern Indonesia, par R. Hesselt : 257-259 (1 n. sp.)

- Arafura Sea Cancellariidae collected during the Karubar cruise, par A. Verheijen : 295-323 (9 n. sp.)

- New deep-water benthic gastropods (Conchidae) from Eastern Indonesia, par A. Syvnev : 325-335 (19 n. sp.)

- Mollusca Cephalopoda : Mid-depth octopuses (200-1000 m) of the Banda and Arafura Seas (Octopodidae and Alloteuthidae), par M.D. Norman, F.G. Hochberg & C.C. Lu : 357-383 (2 n. sp.)

Ce genre de publication est, et reste hautement apprécié, et nous ne pourrons qu'encourager et féliciter les coordinateurs d'un tel travail, et, bien sûr, ses auteurs.

# MURICIDAE : UNE ICONOGRAPHIE

Bernard Guarrigues (Texte)

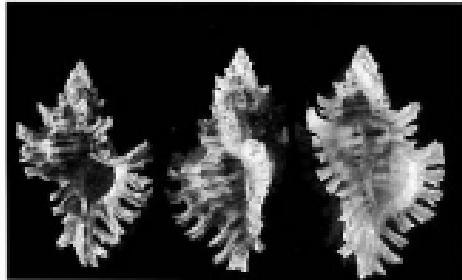
Jean-Pierre Pointier (Photographies)

Est présentée ici une sélection de coquilles représentatives d'espèces découvertes récemment ou particulièrement rares. Dans quelques cas, il s'agit d'espèces plus courantes, mais les spécimens présentés offrent des caractères inhabituels.

Page 1 de couverture :

*Pterygyrotaenia berthelotiana* H. Adams, 1874 (27 et 26 mm). Relativement courant, mais ces spécimens très colorés se distinguent par la perfection de leurs volutes.

A - *Chicoreus (Triploa) shabagi* Houart, 1995 (23 à 26 mm) - Philippines.



Découvert récemment en assez grande quantité sur une île des Philippines.

Fig. 1 : *Pterygyrotaenia berthelotiana* Timmerman & d'Antonio, 1979 (18 mm) - Laredo (Angola) - 80 mètres.

Fig. 2 : *Favartia (Pyrgospirastra) dawsoni* Kosuge, 1984 (21 mm) - Philippines - 200 mètres.

Fig. 3 : *Pterygyrotaenia houarti* Houart, 1990 (25 mm). Exemplaire d'une espèce nouvellement décrite. Pêché par plongeur, par 60 m de fond, au nord de Tahiti.

Fig. 4 & 5 : *Pterygyrotaenia concavopicta* Kosuge, 1980 (23 mm) - Philippines.

Fig. 6 : *Murexula multiplicostata* Sowerby, 1864 (23 mm). Espèce rare, provenant du sud-est du Japon.

Fig. 7 : *Chicoreus (Triploa) shabagi* Pointier, 1987 (34 mm) - Balkans. Proche de *Chicoreus florifer* (Adams, 1855), il s'en distingue principalement par sa forme générale plus allongée, sa spire plus haute et sa couleur bien rougeâtre.

Fig. 8 : *Pugilina corniculus* Clessin & Paribon, 1905 (35 mm). Récétié au large des Saintes (Guadeloupe), en eaux profondes. Peut atteindre 60 mm.

Fig. 9 : *Chicoreus (Triploa) fastoroxana* Houart, 1989 (45 mm) - Sud Népal (Afrique du Sud). Pêché en plongée à 56 mètres. Certains spécimens sont entièrement de couleur rouge corail.

Fig. 10 : *Spirula culturorum* Vokes, 1990 (30 mm) - Iaparica Island, Bahia (Brésil) - 5 mètres. Très proche de *Spirula rostrata* A.H. Verrill, 1890, mais la forme de sa protoconque est en faveur d'un développement larvaire différent.

Fig. 11 & 12 : *Spirula* sp. (62 mm). Pêché par 200 mètres, à l'est de la Martinique par Pierron Gironnet. Il peut s'agir d'une espèce nouvelle proche de *Spirula floriformis* Sowerby, 1841, mais qui s'en distingue par certains caractères morphologiques. Par rapport à *Spirula floriformis* :  
- forme générale plus arrondie, coquille plus épaisse et plus finement sculptée;  
- partie interne du labre et bord ciliénaire plus lisses, et plus peu marqués;  
- varices plus fines, moins nodulées, presque atrophiées;  
- cinq nodules intervaricaux équivalents, au lieu de trois fois plus un petit;

# MURICIDAE



1 - *Pteropurpura bowerbanki*



2 - *Furcilaria dolabrata*



3 - *Pterygotus hauiti*



4 - *Pterygotus concanopterus*



5 - *Pterygotus concanopterus*



6 - *Murex multiplicatus*

# MURICIDAE



7 - *Chicoreus dawsoni*



8 - *Pacifilaria carnicolor*



9 - *Chicoreus fischerorum*



10 - *Struthiolaria columbaria*



11 - *Struthiolaria* sp.



12 - *Struthiolaria* sp.

# MURICIDAE



13 - *Sistrum pliciferum*



14 - *Sistrum pliciferum*



15 - *Pterynotus* sp.



16 - *Pterynotus* sp.



17 - *Pterynotus adansonii*



18 - *Pterynotus adansonii*

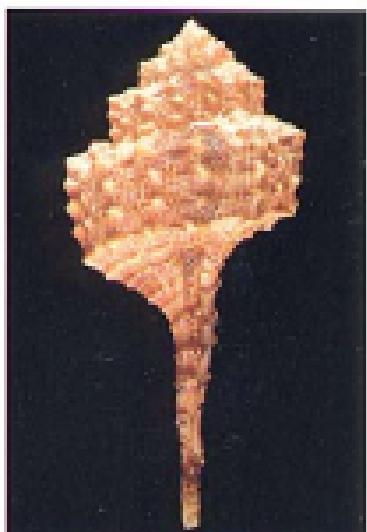
# MURICIDAE



19 - *Murexellum purpuratum*



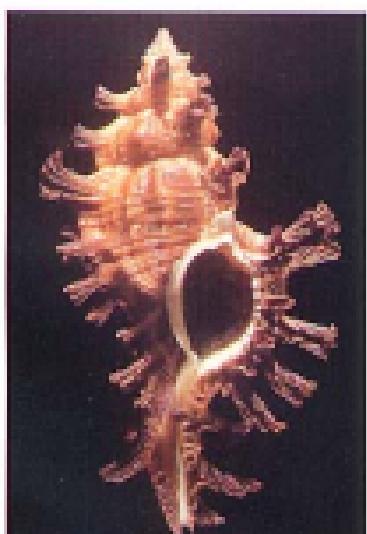
20 - *Murexellum franchii*



21 - *Murexellum barbieri*



22 - *Murexellum pallidum*



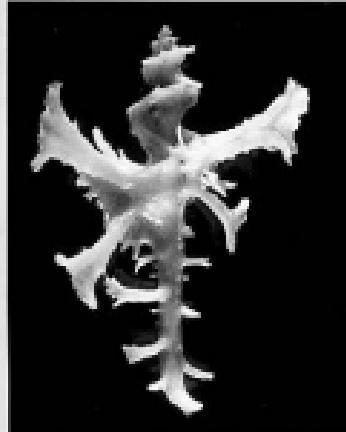
23 - *Chicoreus microphyllus*



24 - *Chicoreus flabeller*

- épines d'épaulement moins longue, pratiquement égale aux épines voisines;
  - couleur beige rosé avec trois bandes spirales plus foncées;
  - protoscoque très nettement différente, plus large et plus globuleuse.
- Les différences de ce *Sistrurus* sp. avec d'autres espèces proches telles que *Sistrurus catenatus* Boie, 1845, ou *Sistrurus albostriatus* Clerck & Perfante, paraissent plus marquées.

B - *Hornalecanthus anomalous* Kosuge, 1979 (56 mm) - Philippines.



Inhabile et par la taille de ses digitations.

Fig. 13 & 14 : *Sirex pliciferoides* Kuroda, 1942 (juvenile, 70 mm) - Philippines.

Les grands débats de morphologie entre certains coquilles à l'état juvénile et adulte ont été à l'origine de la description d'espèces nouvelles en fonction du stade de croissance. La découverte de formes intermédiaires a permis de rétablir la vérité. Ce phénomène est bien connu chez les poisssons de réef de la famille des pomacentridés.

Ainsi, des exemplaires juvéniles de *Sirex pliciferoides* ont été décrits sous le taxon de *Sirex violaceus* Kosuge, 1960, tel le spécimen photographié, qui est, en outre, d'une taille exceptionnelle.

Fig. 15 & 16 : *Pterygotus* sp. (16,5 mm)

Ce petit *Pterygotus*, pêché en eaux profondes aux Philippines, rappelle *Pterygotus resupinatus* Kiwa, 1959. A signaler, cependant, indépendamment d'une taille et d'une forme générale sensiblement différentes :

- un nodule principal entre chaque varice, bien marqué chez *Pterygotus* sp., qui n'existe pas chez *P. resupinatus*,
- un labre nettement denticulé intérieurement chez le premier, alors qu'il est pratiquement lisse chez le second.

Ce spécimen est à rapprocher de celui montré par E. Guillot de Sudrean, dans *Xenophora* n° 76,

Fig. 17 & 18 : *Pterygorpura adusta* Swinhonis, 1834 (38 mm) - Japon.

Coquille très variable qui possède quatre varices isolées sur le dernier tour, au lieu de trois comme chez la plupart des espèces du genre *Pterygorpura*.

Fig. 19 : *Hornstullia pardynae* Radwin & d'Astlin, 1976 - Mozambique (52 mm) - Afrique du Sud (30 mm). La radula et la protoscoque sont des éléments essentiels pour l'identification des espèces. Cependant, chez certaines d'entre elles à métamorphose intracapillaire, la protoscoque peut présenter une importance variables de taille et de forme. Ceci est bien illustré par les deux exemplaires de *H. pardynae* présentés, dont la morphologie globale est également très différente (Cf. Houart, *La Coquille*, n° 259).

Fig. 20 : *Hornstellum franchii* Brozzetti, 1893 (49 mm) - Ras Hafun (N.E. Somalie) - 200 à 250 mètres.

Fig. 21 : *Hornstellum burkini* Houart, 1993 (110 mm) - Port Dauphin (Madagascar).

*Hornstellum* très spectaculaire et très caractéristique, qui, curieusement, n'a été décrit que récemment et paraît localisé à l'extrême sud de Madagascar.

Fig. 22 : *Hornstellum fallax* Smith, 1901 (97 mm) - Mozambique.

Spécie rare, qui se distingue d'*Hornstellum austellum* Linnaé, 1758 par sa protoscoque plus large, son opercule blanchâtre et la présence d'une épine à la naissance du canal siphonal. *H. fallax* est le plus souvent trouvé en pièces, si bien que les spécimens en parfait état, comme celui-ci, sont exceptionnels.

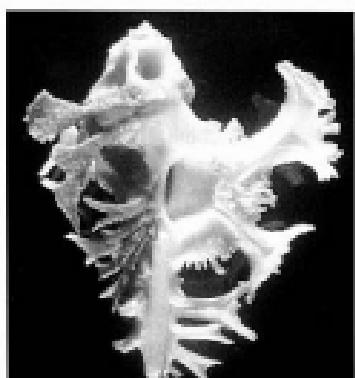
Par ailleurs, cet exemplaire diffère sensiblement de la forme habituelle par un épaulement moins anguleux, des tubercules intervaricaux moins marqués et une couleur uniformément beige chamois, soulignée de noir près des varices.

Fig. 23 : *Chicoreus aculeophyllus* (?) Lamarck, 1822 (75 mm)

Spécimen très atypique d'une espèce très polymorphe !

Fig. 24 : *Chicoreus florifer* Reeve, 1846 (46 mm) - Roatan (Honduras).

C - *Mowniloma terebratula* assarcinata Perry, 1811, forme pèle (Pilsby, 1918) (39 mm) - Philippines.



Inhabile et par la taille de ses digitations.

## PETITES ANNONCES

\*\* L'APC propose 40 vitrines-tiroir avec glace. Prix à débattre.

Tél. D. GRATECAP : 01 69 07 06 14

\*\* Le Dr Rodolfo Santiago, de Caracas, envisage la vente de la collection SANTIAGO-STURUP, une des collections générales les plus importantes dans la région caribe.

Lui écrire pour tous renseignements. L'hébergement et les transports sur place sont assurés pour les visiteurs intéressés.

Dr Rodolfo SANTIAGO. Urbanización LA PAZ, Av. Urbanía. Qto San Rafael. CARACAS - Venezuela

\*\* Un amateur anglophone collectant depuis 20 ans dans le Nord de la Mer Rouge propose à l'échange du matériel du Sinai (Cyrées principalement) contre spécimens avec dans précis de : *Cypraea miliaris miliaris* d'Ethiopie et du Golfe d'Aden, *C. miliaris punctatissima* du Golfe de Suez, *C. miliaris zanzibarensis* d'Afrique de l'Est, *C. miliaris minchimani* du Golfe Persique et de

l'Inde, *Cypraea nebrilites mozambicensis* du Mozambique et *C. nebrilites ceylonensis* de Ceylan. Ecrire (en anglais) à :

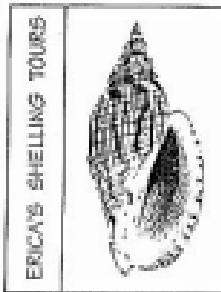
Edward Holman - P.O. Box 664 - Rehovot  
76100 ISRAEL. Fax 972-8941353.

\*\* Possible à l'échange : coquillages de la Manche, Gastéropodes et Bivalves, communs, rares ou très rares (liste sur demande), microcoquillages, Scaphopodes et Polypiacophores également. Très grand choix de *Chiania opercularis*, *varia*, *maximum*, *distorta*, *rigorosa*.

Michel GUEGEN, 9 rue Henri Poincaré  
22660 SAINT BRIEUC

\*\* J'ai l'occasion de me déplacer sur Bangkok, Jakarta, Taiwan. Connaissez-vous des adresses pour acheter et voir de beaux coquillages, ou toute autre information conchyliologique pouvant m'aider ? Merci de me les communiquer.

M. ROULLIN, Tél. 01.69.96.85.46 (après 20 h) ou 01.39.44.40.20 (heures de bureau)



PERSONALLY ESCORTED NATURE &  
SHELLING TOURS

E.S.T.

Erica Steinagger  
Fridolin-Hoferstr. 13  
8045 CH-MEGGEN

Tel. +41 41 377 33 43  
Fax +41 41 377 34 04

## VOYAGE COQUILLAGES AU VIETNAM

du 20 septembre au 12 octobre 1997

Vue le grand succès du premier voyage coquillage au Vietnam, j'organise un deuxième voyage en automne. Vol à partir de Bruxelles ou Zurich par Paris, pour Hanoi et Hué.

De Hué à Ho Chi Minh Ville (Saigon) par la route en longeant le littoral de la mer de Chine. Programme détaillé sur demande auprès de :

E.S.T. Erica's Shelling Tours

Erica Steinagger  
Fridolin-Hoferstr. 13  
8045 CH-MEGGEN

Tel. +41 41 377 33 43 - Fax +41 41 377 34 04

■ ■ ■

A partir du 7 juillet au 25 août:

Monsieur Ted Baer  
après le Président de la SAC  
Chemin Crêt-de-Premes  
CH-1602 LA CROIX

Tel. +41 21 791 37 71 - Fax +41 21 792 14 11



2, passage du Dauphin • 34200 Sète • Tel/Fax : 04.67.74.97.82



## TUBES - BOÎTES

Injektés en polystyrène cristallin

- Nombreux modèles standard en stock
- Des aménagements et tailles sur demande
- 

## Ets GAUBÈRE

21, rue de la Gare  
77390 YVELLES

Tél. 01 64 42 57 77 Fax 01 64 42 57 71

José Coltro • Marcus Coltro • Luiz Coute



Cx.P. 15280 - São Paulo/SP/Brazil - CEP 01509-970  
Phone: (005511) 279.9482 Fax: (005511) 278.8079  
E-mail: femorale@br.homeshopping.com.br

Coquillages décoratifs  
et de collection  
Bijouterie en nacre et coquillages

## A. CREUSE

VENTE EN GROS EXCLUSIVEMENT

14, rue de Brequerecque  
62200 BOULOGNE-SUR-MER - Tél. 03 21 80 17 18



## ATLANTIC

WORLD WIDE SEA SHELLS  
HIGH QUALITY-FAST SERVICES  
ALL FAMILIES IN STOCK  
FROM COMMON TO ULTRA RARE

FREE PRICE LIST ON REQUEST

P.O. BOX 4126-2914, ROMA  
40070 Bologna - Italy  
Tel: +39 051 21088880  
Fax: +39 051 21088887

FLASH... FLASH... FLASH...

Nous vous remercions  
d'adresser vos annonces,  
comptes-rendus de section  
(bourse, exposition, etc.) et  
calendriers de mani-  
festations diverses à :

### Danièle WANTIEZ

89, rue du Général-Leclerc  
95210 Saint-Gratien

qui est chargée dorénavant  
de les collecter.



### *The Abbey Specimen Shell*

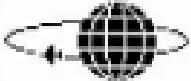
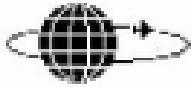
SPECIALIZED SERVICE IS OUR SPECIALTY

THE VERY HIGHEST QUALITY SPECIMENS

AT THE VERY BEST OF PRICES

LARGEST SELECTION IN THE COUNTRY OF UNCOMMON  
TO EXTREMELY RARE SPECIES ALWAYS IN STOCK.

BUY-SELL-TRADE/P.O. Box 3010, Sanibel Island, FL 33957, U.S.A.  
phone : best times : 10am to 4pm, (weekdays), California time (855) 969-3228



## **Compte rendu de collectes**

# A L'OUEST DU PAIN DE SUCRE

par Hervé Brunel



MAMPUCARA, un arte de Perú-Cajamarca

A 150 km à l'ouest de Rio de Janeiro s'ouvre la Baie de Ilha Grande. Ici, plus de 300 îles rocheuses, montagneuses pour les plus grandes et couvertes de forêts primitives sont protégées des fureurs de l'Océan Atlantique... Oréan ou lac? La mer est si paisible que la jungle se tient que là où commence l'eau à tel point que le phénix lorsqu'il revient à la surface peut parfois apercevoir un énorme papillon bleu volant entre les lianes.... De quoi passer discrètement de la conchyliologie à l'entomologie...

La région n'est pas seulement riche d'une nature

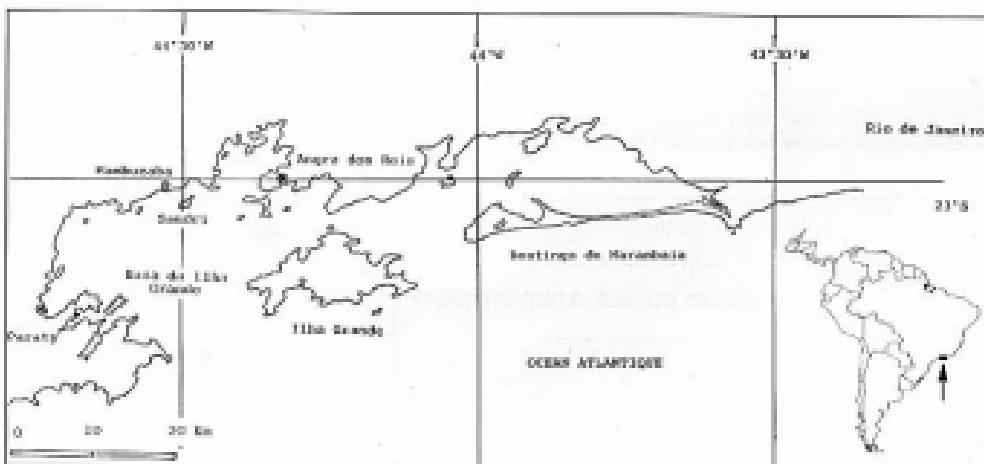
éclaboussé. PARATY, ANGRA DOS REIS (Anse des rois), MAMBUCAVA, sont aussi de ports petits ou grands où l'architecture coloniale démontre bien passé historique prestigieux, malgré des lieux de séjour agréables et de bases de repli pour lancer quelques expéditions naturalistiques.

Le village historique de MAMBUCA BÁ est situé à l'embouchure du rio Puri, sur une grande plage adossée au massif montagneux du Parque Nacional de Brokopondo.

Ici, le rivage présente une alternance de plages et de côtes granitiques, une sorte de Pernambuco tropical, couvert de forêts et entouré de montagnes dont certaines culminent à 1500 m. Paradoxalement les fonds marins s'enfoncent assez lentement. A un mille du Ilha das Cobras, pas plus de 15-20 m. La baie de Ilha Grande paraît bien ensablée, ce qui fait le bonheur des pêcheurs de crevettes locales. La clame de Pern (de 2 à 15m de visibilité) varie suivant la saison selon pluie et brouillard (préférer de octobre à mai). Elle autorise une prospection en apnée et en bouteille, mais il est clair que d'autres techniques, comme la drague donnerait sans aucun doute d'excellents résultats. A quelques encabures de la plage ou un peu plus au large les malacologues trouveront de nombreuses îles prometteuses: Ilha Sardinha, Ilha Algodão, Ilha do Coqueiro.

Sous peu, deux nouveaux

- Le long du littoral continental ou des îles: substrats rocheux granitiques, éboulis, tombants, failles, rugueux. Beaucoup de vég., peu de corail très dispersé; quelques espèces subterrestres *Messilinaria bipinnis*, *Astrangia poculifera* et cependant des tenebresques zones basses.





La côte... mince interface entre la jungle et l'océan

Rappelons que nous sommes dans une région à la charrière de la province Cauquio et de la province Patagonienne.

- Dès que l'on s'éloigne de quelques mètres à quelques dizaines de mètres des côtes de vastes étendues subtropicales ou sub-tropicales.

### ■ COLLECTE EN APNÉE A L'ÎLE SAUDRI

En 1994, 95 et 97, j'ai consacré, presque exclusivement, une vingtaine de sorties à la prospection d'une portion de 400m de la côte de l'ÎLE SAUDRI. Ma préférence allait initialement à la recherche des grandes espèces, mais je me suis peu à peu intéressé aux coquilles de toute taille et de toute famille, pour finalement récolter ou reconnaître quelques 40 espèces distinctes, ce qui, vraisemblablement est loin de constituer un inventaire complet pour cette portion de littoral.

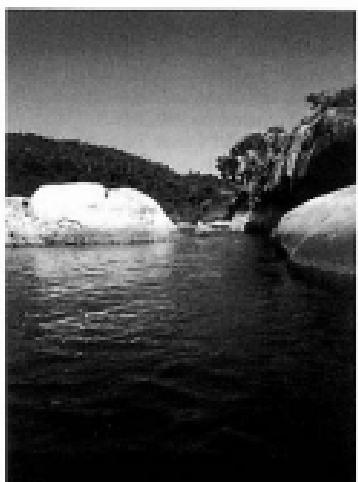
#### I) Prospection sur les substrats rocheux:

*Cypraea zebra* n'a tout de suite pas passionné. Je me suis vite rendu compte qu'elle abonde dans la région, à tel point, qu'elle est parfois préférée dans un but alimentaire (et consommée bouillie). De 1 à 4m de fond, dissimulée le jour sous les éboulis où dans les failles sombres, vacant librement à ses occupations la nuit, cette porcelaine au manchon brisé, décoré de papilles grises se rencontre fréquemment par groupe de 3 ou 4. Généralement de 50 à 100mm, son test présente une coloration plus ou moins sombre et une ponctuation plus ou moins marquée (voire absente pour les spécimens subadultes). Hélas, les

fréquentes frictions qu'occasionne son déplacement sur le substrat granitique très dur attire la plus part du temps le brillant du test à peine 1 coquille sur 20 est collectable. Dans la région de grands spécimens existent puisque j'ai le plaisir d'en posséder un de 120mm... trouvé dans un magasin de souvenirs de PARATY.

Les éboulis proches de la surface (de 1 à 2m) sont aussi abondamment colonisés par d'autres espèces. Là où l'eau est brassée et fortement oxygénée: *Astraea tenuis*, *Thais haemostoma*, *Lovenia costata*, *Purpuris paucis*.

Sous les pierres (1-2m), dans les criques abritées, *Floridella elisabethi*, une petite lire *Amaria perlaeidea*, de petits chitons, de minuscules prêtres *Ascidia crenata* sp., et d'abondantes *Barbatia candida*. *Cynarina pectinifera* avec son péristome très pilosus se protégeant entre les roches.



Sous les blocs de granite, le royaume de *Cypraea zebra*

Un peu plus profond (vers 4m), le long du tombant, les gorgones servent fréquemment de support aux hydres de clavicules *Pteria cyathiformis* et sous les surplombs rocheux de nombreux *Spondylus lateralis* prospèrent dans cette eau chargée de nourriture, malgré leur abondance, je n'en ai cependant collecté aucun en bon état.

Au pied des tombants rocheux et des failles, nombre de coquilles sont trouvées mortes: Un énorme pagure me permet de rencontrer *Tonna galea var. brasiliensis* (variété à la coquille aplatie), *Strasburgus pagellus*, *Buccinum graeffei*, *Astraea helianthes*, *Pecten glaucus*, *Phallusia granulata* et de magnifiques *Lycoperdon nodosum* (parfois vivants) présentant toutes les nuances de coloration entre orange vif et couleur de vin.

#### II) Prospection sur les fonds meubles:

A la limite des roches (5 à 6m), les fonds meubles commencent. La zone de l'interface des substrats, d'une grande richesse nutritive attire d'abondantes *Corbicula striatula*, quelques tétrères *Mantula austana*, *Olivaglyphidae* magnifiques aux nuances bleutées, quelques scolaires *Epiplatys* sp..



Pour se rendre aux îles, de petites canoës suffisent.

Sur le sable, entre les roches éparses, de nombreux bivalves: *Ventriculus rigidus*, *Macrobalanus macroura*, *Semele purparascens*, *Chione integrifurcata*, *Tellina lateralis*, *Pitar foliaceus*.

Plus loin encore (à 8-12m et plus), le sable devient vaseux. Les *Stereomorphae* prolifèrent et de temps à autre l'on croise quelques beaux murex *Spirula spirula* et *Spirula neogaleensis*, ainsi que de magnifiques chameaux *Arcinella* sp.. Mais le milieu donne sa pleine mesure à partir du moment où le tamisage à la passoire entre en action. C'est alors un festival de petites espèces: *Olivella deflorata*, *minuta* et sp. (qui ne font une démonstration infidèle du ruga griseo au battlement des rebords latéraux de leur pied), *Doswallia* sp., de petites *Natica melanostoma*, de Turridae, de minuscules bivalves...

## ■ AUTRES TERRAINS DE PROSPECTION:

Certainement d'autres recours de la baie de l'Ilha Grande sont à explorer:

- L'Ilha Grande, elle même, très vaste (25 km de long) peut contenir un ruisseau en forme de plongeon.
- La région de PARATY avec sa multitude d'îlots aux eaux limpides, ses fjords étonnantes, ses plages et ses mangroves à de nombreux atouts. Cette magnifique ville coloniale possède en outre un port de pêche et de nombreux

magasins d'artisanat où l'on pourra, à moindre effort, acquérir coquilles locales ou en provenance de resto du Brésil.

Mais si vous vous sentez un peu trop à l'écart, sachez qu'il vous reste dans cet immense pays plus de 1500 km de côtes à explorer vers le sud et plus de 6000 km vers le nord!

Cet immense littoral abrite une faune passionnante, souvent très spécifique (plus de 12% des mollusques marins Brésiliens répertoriés sont endémiques[2]) et finalement connue peu si bien connue (Combien d'espèces nouvelles restent à découvrir?).

Alors si vous êtes de ceux qui aiment la joie de vivre, la bille bien frappée et qui n'ont de passer à la postérité en dormant, peut-être un jour son nom à une petite spirale de calcaire, il ne vous reste plus qu'à casser votre hache... Le Brésil vous attend!

## Références bibliographiques du texte:

(1) Bin Hezel, Clávis, Bancira e Castro, Zelinda Margarida da Andrade Nery Lobo - *Coníos do sul de Bahia* - Rio de Janeiro: Nova fronteira - 192p.

(2) Rios, Eiklor de Carvalho. *Scaphopods of Brazil* 2 ed. Rio Grande: PURG, 1994 - 492p.

# 49 ESPECES DE MOLLUSQUES MARINS TROUVEES A L'ILHA SAUDRI

## ■ GASTROPODES (26 espèces)

- Fusovularia clauschi* (Parham, 1943)  
*Atrypa fimbriata* (Philippi, 1844)  
*Atrypa testicostata* (Philippi, 1846)  
*Modulus modulus* (Linnaeus, 1758)  
*Cerithium stratum* (Burm, 1778)  
*Epirolima hamifera*? (Kner, 1838)  
*Steromorpha papilla* (Linnaeus, 1758)  
*Cypraea solva* (Linnaeus, 1758)  
*Polycarpus berthelotii* (Röding, 1790)  
*Natica melanostoma* (Philippi, 1852)  
*Phasianella granulata* (Burm, 1778)  
*Conularia perfoliata* (Van Salis, 1793)  
*Tonna galba* var. *braziliensis* (Linnaeus, 1758)  
*Spirula spirula* (Gmelin, 1790)  
*Spirula neogaleensis* (Dautzenberg, 1927)  
*Theutha haemostoma* (Linnaeus, 1767)  
*Buccinum opus granulatum* (Deshays, 1844)  
*Phasianella pacis* (Linnaeus, 1758)  
*Lecanoides musar* (Gmelin, 1791)  
*Olivella graphica* (Müller, 1870)  
*Olivella deflorata* (Klappenbach, 1964)  
*Olivella solitaria* (Link, 1807)  
*Olivella* sp.  
*Natica hastata* (Gmelin, 1791)  
*Sulla striata* (Bouguer, 1792)

## 1 espèce de TURRIDAE

## ■ BIVALVES (20 espèces)

- Barbatia costulata* (Hedling, 1779)  
*Anadara notabilis* (Röding, 1790)

## 2 espèces de MYTILIDAE

- Pteria colymbus* (Röding, 1790)  
*Pecten albicans* (Linnaeus, 1758)  
*Aequipecten* sp.  
*Lamprospira ovata* (Linnaeus, 1758)  
*Spondylus americanus* (Reeve, 1856)  
*Littorina pedunculata* (C.B. Adams, 1846)

## 1 espèce de OSTREIDAE

- Divaricella quadrivalvis* (Orbigny, 1842)  
*Arincella* sp.  
*Trachycardium muricatum* (Linnaeus, 1758)  
*Tellina lateralis* (Röding, 1790)  
*Semicassis granulata* (Orbigny, 1842)  
*Venericardium rigidum* (Dillwyn, 1817)  
*Chione integrifurcata* (Cozzi, 1849)  
*Pitar foliaceus* (Menke, 1823)  
*Macrobalanus macroura* (Linnaeus, 1758)

## ■ POLYPLACOPHORHS (1 espèce)

## ■ SCAPHOPODES (2 espèces)

- Doswallia* sp. 1 ci *Doswallia* sp. 2

# BRÉSIL



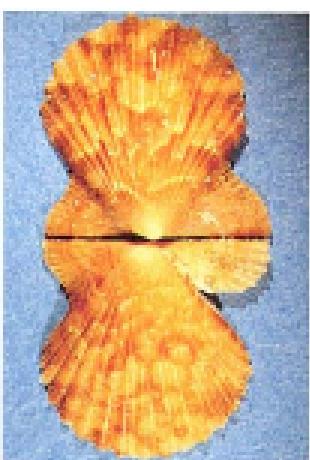
1 - Cypraea tigris Linné - variation dans la coloration et la ponctuation du test - L=102 mm - B=66 mm - H=53 mm - Ihs Sandri



2 - Olivella dejerei Klapperbach - L=11 mm - B=6 mm - Ihs Sandri



3 - Lyropecten undatus Linné - L=113 mm,  
B=108 mm - Mambucaba



4 - Artopecten sp. L=12 mm B=2 mm - Ihs Sandri



5 et 6 - Olivella graphica Marte - L=15 mm - Ihs Sandri





7 - Cypraea cylindrica Linne - variation dans la taille -  
129 mm et 44 mm - Ilha Sandri



8 - Tonna galea brasiliana Linne - forme locale à la spire complètement aplatie - 132 mm - Ilha Sandri



9 - Dentalium sp. 38 mm - Ilha Sandri



10 - Olivella ovum Link - 9 mm - Ilha Sandri



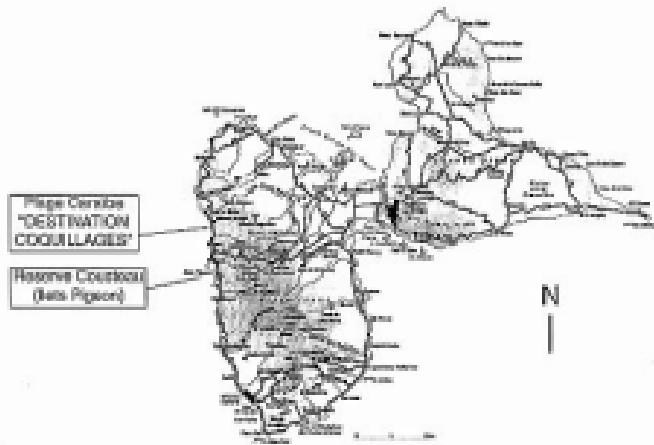
11 - Acanthella sp. 29 mm - Bodé sur un Cristinaria stolonifera Born -  
Ilha Sandri



12 - Epitonium hemphillii (?) Kiener - 15 mm - Tern  
Ilha Sandri

## «DESTINATION COQUILLAGES»

par Alain Coulombel



Si vous vous rendez en Guadeloupe, prévoyez un petit détour par le seul musée des coquillages qui existe dans l'archipel. La Guadeloupe a la forme d'un papillon, l'aile ouest en Basse-Terre est caractérisée par un relief élevé, une forêt dense qui atteint bien souvent le bord de la mer des Caraïbes. Une route étroite permet de faire le tour de cet ensemble dominé par les 1467 mètres du volcan de la Soufrière.

En quittant Pointe-à-Pitre par la Route Nationale N° 1 en direction de la ville de Basse-Terre, vous prenez sur la droite «la Route de la Traversée» cette route coupe le Parc National de la Guadeloupe dont la montagne est un adorable atout lassur aux yeux malicieux. Après cette traversée vous arrivez face à la mer sur la Côte-sous-le-Vent. Sur la droite il faut prendre la direction Pointe Noire et à quelques kilomètres sur la gauche est indiquée «Plage Caraïbes». C'est une plage sympathique, le sable est fin et gris, de très hauts cocotiers oscillent sous les alizés, quelques restaurants créoles et un centre de plongée sous-marine complètent le décor. Nous sommes un peu au Nord de la Réserve Cousteau. Cette zone maritime comprenant les îlets Pigeon est appelée ainsi car elle est protégée et fut mise en valeur par le célèbre commandant lors du tournage du film «Le Monde Des Silences». Quelques rares villas sont construites sur le talus qui domine la plage. Un panneau attire l'attention, il porte une inscription sur un motif évoquant Strombus gallus : «DESTINATION COQUILLAGES». Vous passez la barrière, dans un jardin luxuriant, le chemin d'accès à la villa est très pentu. Vous

If you go to Guadeloupe, a french island of the Antilles (West Indies) go and have a look at the only shell museum of the archipelago. The Guadeloupe is butterfly shaped, the western wing called Basse-Terre has high relief and a dense forest that often reaches the caribbean sea. A coastal road allows you to go round this part of the island looked down upon by the 1467 meters high of the Soufrière volcano. Leaving Pointe à Pitre by National Road Number 1 in the direction of Basse-Terre city, turn right into «La Route de la Transversée» (Crossing Road). This road goes through the National Park of Guadeloupe whose mascot is a lovely racoon with malicious yes. After crossing the Park you reach the sea at «La Côte-Sous-Le-Vent». Turn right in Pointe Noire direction and a few kilometers farther down, turn left till you reach the «Plage Caraïbes (Caribbean Beach)». It's a sympathetic, grey and smooth sandy beach with very high cocoanut palms oscillating under the Trade-winds, some creole restaurants and a diving center complete the scenery. You are slightly North of the Cousteau Reserve. This maritime zone including «les îlets Pigeon» (Pigeon Islands) got its name from the famous french Commandant who made his film «Le Monde Des Silences» (World of Silence) there. Some rare villas are built on the cliff overlooking the beach.

On an advertisement hoarding, a Strombus gallus - shaped inscription says : «DESTINATION COQUILLAGES» (SHELL DESTINATION). Passing through the entrance you go into a luxuriant garden, the footpath climbs steeply up to the villa. You are welcome by the owners : Manuela

ées accueillies par Manuela et Jean-François DESJARDINS, ce sont les propriétaires. Lui, professeur de mathématiques au Collège de Pointe Noire, elle, ancienne infirmière s'est reconvertie en chef d'entreprise : elle gère la location de gîtes pour les touristes. Vous pénétrez dans le musée, un ensemble de vitrines de tailles variées.

Il est éclairé, soigné et donc on peut apprécier au premier coup d'œil le bon goût, l'esthétisme et la recherche qui ont prévalu à leur réalisation. Jean-François sera le guide de ce voyage dans le monde des coquillages car vous êtes arrivé dès l'entrée, la visite est guidée, elle dure quarante minutes environ mais bien souvent les questions et les commentaires prolongent le temps passé en sa compagnie. Les coquillages du monde entier constituent le thème général cependant certaines vitrines ont été conçues de manière à aborder des thèmes spécifiques :

- Forme des coquilles.
- Bourrelets autour de la columelle mis en évidence par de nombreuses coquilles sciées selon différents plans.
- Intrus sénestre parmi de nombreuses destroyes.
- Procellaires du royaume entier.
- Anomalies ou curiosités : Jean-François montre que l'apex de *Thatcheria umbellata* peut se visser dans l'ombille d'*Architectonica perspectiva* car ils ont le même pas de vis!
- Coquillages des Antilles avec *Spondylus gallois*, *Spondylus galath*, *Spondylus pupillus*, *Cassis tuberosa*, *Charonia variegata*, Murex, Clams, Porcelaines..
- Coquillages de la Plage Caribé où est situé le musée.
- Coquillages de la Métropole.

Thème de la bilharziose illustrant la lutte menée dans la région pour éradiquer la maladie, ce thème est complété par un aquarium.

- Bijoux réalisés par un bijoutier local : il recouvre des coquilles d'une pellicule d'or.

Les vitrines sont complétées par de nombreux textes et illustrations. Bref un ensemble qui allie esthétisme et pédagogie. Une visite très intéressante principalement destinée aux néophytes mais les amateurs éclairés pourront toujours trouver des sujets de discussion avec le maître de maison.

Jean-François et Manuela vous expliqueront comment est né le musée. Au départ : leur collection personnelle constituée lors de séjours dans l'Océan Pacifique, au Vanuatu, à Tahiti. Pour résoudre les problèmes administratifs, financiers et fiscaux liés à la création d'un musée du coquillage ils ont créé une association type Loi 1901. Jean-François DESJARDINS en est le Président, son épouse la Trésorière, le secrétariat est assuré par une collègue biologiste du Collège de Pointe Noire. Les projets



Site enchanteur de « DESTINATION COQUILLAGES »

and Jean-François DESJARDINS. He is a mathematics teacher in Pointe Noire School, she was a nurse, now she is a business woman, she hires guest-houses for tourists. You enter the Museum : several show-cases of all size, well-lit and cared for, you appreciate at first glance the good taste, the beauty and the research of the exhibition. Jean-François will guide you along this trip in the shell world. As

you were informed at the entrance : it's a guided visit, it's about forty minutes long but with questions and comments it will often take much more time.

The world of shells is the main topic however, some showcases are dedicated to specific subjects as :

- The shape of shells.
- Spiral coils around the columella showed in various plan sutured shells.
- Loft twisted shell in a group of right twisted.
- Cowries from all over the world.
- Anomalies and curiosities : Jean-François shows that *Thatcheria umbellata*'s apex can be screwed into the *Architectonica perspectiva*'s umbilic as they have the same screw stop.
- Shells from West Indies as *Spondylus gallois*, *Spondylus galath*, *Spondylus pupillus*, *Cassis tuberosa*, *Charonia variegata*, Murex, Clams, Cowries...
- Shells from «Plage Caribé» where the Museum is settled.
- Bilharziose : showing the local fight against this disease in the area, the subject is completed with an aquarium.
- Local jewels : a local jeweller covers shells with gold.

Many texts and illustrations complete the showcases.

To be brief everything is shown with aesthetic and pedagogy.

A very interesting visit specially made for neophytes but experts will also find topics to debate with the owner. Jean-François and Manuela will explain to you how their Museum was born. The beginning of it all : their own collection constituted during stays in the Pacific Ocean, Vanuatu, and Tahiti. In order to solve all the administrative, financial and fiscal problems linked to the opening of a Shell Museum, they had to create an association. Jean-François DESJARDINS is the President, his wife the Treasurer and the secretarial tasks are assumed by a friend of theirs, a Biology teacher in Pointe Noire School.

Projects are numerous. Jean-François is interested in the local fauna. *Pterygiops phylegurus* is the present center of interest. Local fishermen often bring the shells they have found. The day before we came, a fisherman brought a *Atrypa brevis* caught in a bow-net 400 meters deep.

The Museum also needs developing, fitting up and

ne manquent pas, Jean-François s'intéresse à la faune locale. *Pterynotus phyllopterus* est le centre d'intérêt du moment, il s'agit de définir son aire de répartition et ses conditions de vie. Les pêcheurs locaux portent volontiers les coquillages qu'ils récoltent. La veille de notre passage, un pêcheur avait apporté un *Solenites beauforti* capturé dans une rasse, par 400 mètres de fond.

Et puis il faut développer, aménager, transformer le musée, aérer la disposition des vitrines, aménager au sous-sol une salle vidéo car des cassettes sont disponibles sur la Réserve Cousteau.

Il faut aussi faire connaître le musée mais la publicité est colossale, les quelques mises en place ne sont pas suffisantes pour attirer les visiteurs vers la Plage Caraïbe. Une subvention du département devrait permettre la réalisation d'affiches, de brochures ou toutes autres formes de promotions. La promotion se fait aussi par les amis-conchiliologues célèbres, qui rendent visite à Manuela et Jean-François DESJARDINS : Dominique LAMY qui a participé à la rédaction d'articles sur les Antilles (Xenophora n° 23, 38 et 62), Jean-Pierre POINTIER, spécialiste de la bilharziose et des Antilles (Xenophora n° 3, 4, 8, 9, 12, 23, 30, 38, 40, 62), et plus récemment Rita et Jacques SANDERS de la Société Belge de Malacologie. Si vos projets de vacances ou de voyages vous mènent vers la Guadeloupe, n'hésitez pas à faire un crochet par «DESTINATION COQUILLAGES», l'accueil et le musée va volonté le démontrer.

transforming the show-cases order has to be reorganized and a video room set up on the underground floor as many videos about the Cousteau Reserve are available. The Museum also requires advertising so as to attract more and more visitors to «the Plage Caraïbe». The rare advertisement handling are not enough. The Museum will be subsidized by Guadeloupe subdivision and this should finance the realization of posters, booklets and other forms of promotion. Promotion is also made by their famous conchiliologist friends who visit Manuela and Jean-François DESJARDINS : Dominique LAMY who wrote some articles about the West Indies (XENOPHORA N° 23, 38 and 62), Jean-Pierre POINTIER a bilharziose and West Indies specialist (XENOPHORA N° 3, 4, 8, 9, 12, 23, 30, 38, 40, 62), and more recently Rita and Jacques SANDERS from Belgium (Société Belge de Malacologie : S.B.M.). If your next holidays trip leads you to Guadeloupe don't miss «DESTINATION COQUILLAGES». You won't be disappointed.



Manuela et Jean-François DESJARDINS dans leur musée



## le nautilus

85, avenue Jean Chaubert  
31580 TOULOUSE  
Tél. : 05 61 80 29 29

\* Coquillages de collection  
VENTE - ACHAT - ECHANGES

EXPERTISE

LISTE DE PRIX SUR DEMANDE

## MICHEL TASSIGNY

Doktor en Sciences  
Mycoécologie - Paléomédecine - Apithérapie  
Directeur de l'Aquarium Biologique de Trouville



Aquarium Biologique de Trouville  
17 rue de Paris - 14360 TROUVILLE SUR MER  
Tél. : 31.88.46.01



## VIE DES SECTIONS

### SECTION OUEST

#### BOURSE EXPOSITION DES 17 ET 18 MAI 97

La bourse de l'A.F.C. Ouest qui s'est tenue les 17 et 18 Mai 1997 au Grand Aquarium de Saint Malo a été une réussite. En guise de bilan ... : 5200 visiteurs, 17 exposants, visite de 34 adhérents de la section Ouest et 2 membres de Paris.

Cette manifestation a été annoncée à différentes reprises sur les ondes de Radio France Amérique, Europe 2, Fréquence Ile et Radio Force 7. Elle a fait l'objet d'un article dans l'édition du 17 Mai de Ouest France et de plusieurs mentions dans des magazines (Ici et Là N° 27 - Mai 97).

Une exposition de coquillages bretons de Michel Le Quement et Jean Louis Delamare au 1er étage du Grand Aquarium, ainsi que les tableaux de l'A.F.C. Ouest ont permis au public de découvrir le coquillage et, surtout le coquillage Breton.

Je remercie J.L. Delamare, M. Le Quement (Père et Fils), D. Tissiéder et G. Royer pour avoir donné de leur temps de façon à assurer en permanence un accueil à cette exposition.

Enfin je tiens à remercier aussi nos "Amis fidèles" : P. Guimbel, C. Beaudoin, M. Gasparini et avec surprise et surtout ravi M. Poppe et M. Briano.

J'attire votre réflexion sur 2 remarques :

1 - Il est interdit de vendre ou d'échanger des espèces protégées au cours des bourses, Hippocampes, coraux, coquillages terrestres ou marins etc...

2 - Que l'on demande aux exposants, sur la lettre de réservation du ménage de table, de rester à leur stand jusqu'à la fermeture de la bourse.

Si je rappelle cela, c'est qu'à chaque bourse nous recevons des remarques concernant la vente d'espèces protégées. Si nous voulons donner une image de marque à notre association, on doit donner l'exemple. Dans un 2ème temps, il est inadmissible qu'à 13 h le dimanche, il n'y ait plus que la moitié des stands dans une bourse. Que pensent les visiteurs de 25 m de tables vides ? Je vous demande donc un peu de délicatesse et surtout le respect de vos engagements. Pensez qu'il existe une sorte de "Gastropode Délégué" qui se débrouille pour organiser une manifestation et, essaie par tous les moyens de vous satisfaire alors, prenez parti de lui.

Le samedi soir nous avons fait notre repas Section dans un très bon restaurant de Dinard avec un menu fabuleux.

Patrick CAZALUS

### SECTION EST

#### ACTIVITES DE LA REGION EST

Fidèles à nos objectifs qui veulent que pour trouver des membres il faut les "appeler" dans leur milieu, notre association a organisé les 10 et 11 Mai 97 dans la ville d'ALTKIRCH une bourse-exposition qui a rempli la salle de la "Halle aux Blés".

A Altkirch, ville principale du Sundgau, au sud de l'Alsace, nous avions le mois de Décembre 96, participé avec les amis du musée à une exposition à l'intérieur même du musée. Grâce à Mr GLOTZ, la mise à disposition par la Mairie d'Altkirch de cette superbe salle, lieu de nombreuses expositions, nous a permis de réaliser un "Show coquillages" digne de ce nom, puisque 72 m de tables ont été occupées dont la moitié en exposition sans compter 25 panneaux didactiques accrochés aux murs.

Plusieurs membres ont donc, à cette occasion, démonté les plus belles pièces de leur collection, non sans craintes (toujours les risques de classe !), mais leurs

efforts ont été largement récompensés par les remarques admires du public durant ces 2 jours.

Quelques visiteurs, plus intéressés que d'autres ont laissé leur adresse, ils seront informés pendant un an des activités de notre association et invités à nos manifestations. Nous espérons que les quelques coquilles acquises ce jour-là viendront grossir une collection embryonnaire, qui, petit à petit, grâce aux vacances et à la fréquentation d'autres bourses-expo, s'étendra pour déclencher, qui sait, un jour cette passion que nous connaissons bien.

Signalons, aussi, que cette manifestation nous a permis de faire une bonne action, puisque les entrées et le bar ont été confiés à l'association "Terre des Hommes Alsace" et que l'argent récolté servira à aider les enfants en détresse au Zaïre.

Merci à tous les participants à cette manifestation.

Votre dynamisme est le gage d'un avenir rassurant !..

Michel MOUJAL

### CONSEIL D'AMI

Marc Streitz, de la Section Sud-Est, salut fraternellement les progrès de notre revue, mais regrette que certaines planches-couleur présentent une dominante brun-jaune et des teintes déformées, du fait de l'utilisation de pellicules «Lumière du jour» sous un éclairage artificiel. Dans ces conditions, Marc Streitz recommande l'utilisation de pellicules au tungstène. A bon entendeur...



# Echo... quillages

## ► OCTOBRE

### ILE DE FRANCE

La Section Ile-de-France organise une bourse régionale d'échanges coquillages les samedis 25 octobre 1997 de 14 à 18 h et dimanche 26 octobre 1997 de 14 à 18 h à la «Maison de la Nature de Rueil» - 6, avenue de Versailles - 92 Rueil-Malmaison. Vous pouvez contacter G. JAUX pour tout renseignement : 01 39 53 89 46.

### PROVENCE-COTE D'AZUR

24 ème Festival Mondial de l'Image Sous-Marine du 29 Octobre au 2 Novembre 1997 au Palais des Congrès d'ANTIBES-JUAN LES PINS, sur le thème "La plongée aux U.S.A.". Projection de films, Diagrammes et Vidéo. Participation de l'A.P.C.. Exposition de coquillages.

Renseignements : Mr MERCIER, Speedy Club, 62 avenue des Pins - 06690 ANTIBES. Tel. 04 93 67 45 45.

## ► NOVEMBRE

### OUEST

La section OUEST nous informe que les samedi 8 et dimanche 9 Novembre 1997 se tiendra sa bourse d'échange de coquillages à l'Océanum du Croisic de 9 h à 18 h. Le prix du siège intérieur de table est de 50 F (40 m de table disponibles). Renseignement et réservation : Patrick Cazzalis, 75, rue de la Forge - 35140 St Georges de Chéray. Tel. 02 99 97 54 14.

### NORD

La section NORD organise sa 6ème Bourse d'échange de coquillages les 15 et 16 novembre 1997, Salle Dodecker, CROIX (entre Lille et Roubaix) - Entrée libre. Renseignements et réservations : Michel CHENOUVERE, 97, route de Wervicq - 59660 COMINES. Tel. 03 20 39 69 12.

## ► JANVIER - FEVRIER

### PARIS

Les 10 èmes Rencontres Internationales du Coquillage se tiendront les samedi 25 Janvier et Dimanche 1er Février 1998 à Paris. L'espace d'animation des Basses Marques vous accueillera au 48, rue Vieille du Temple, 75004 Paris (Métro Samedi 10/19 h, Dimanche 11/18 h). Renseignements et réservations : D. WANTZET, 88, Rue de Général Letellier - 93210 SAINT GRATIEN. Tel. 01 34 17 09 39 ou G. JAUX 3 Rue Saint Honoré 78000 VERSAILLES. Tel. 01 39 53 89 46

AMERICAN



CONCHOLOGIST

is the quarterly magazine of  
Each well-illustrated issue  
prime collecting spots, scientific  
articles, book reviews, shell show schedules, convention news and a wealth of  
information about mollusks-living, marine freshwater and fossil.

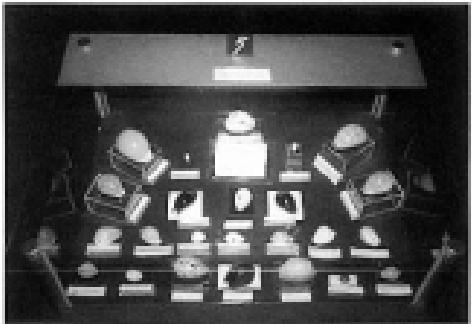
CONCHOLOGISTS OF AMERICA, INC.  
includes first-hand accounts of

Please for information to : Bobbie HORNBECK / CONCHOLOGISTS OF AMERICA

2641 KINGS HIGHWAY  
LOUISVILLE, KY 40216 U.S.A.

# A L'HONNEUR

Notre ami Georges Markens était récompensé, lors de la dernière Bourse Internationale de Lauter, pour la présentation d'une variété de Cyprès extraordinaires. Il a reçu à ce titre le trophée fort prisé de la COA (Conchologists of America), qui lui a été remis par Ted Baer, le valeureux Président de la Société suisse de la Malacologie (notre photo).



La Vitrine aux Cyprées prestigieuses



Remise du Trophée COA. A gauche Ted Baer,  
à droite Georges Markens

## QUELQUES EXPLICATIONS SUR LA VITRINE

La Cypraea annae (milieu en haut) a une histoire. En 1982/83, je me trouvais en Australie, et demandai à un de mes amis, chirurgien de renom et grand collectionneur, s'il pourrait me trouver une coquille alors très rare. Il me

répondit ne pas en avoir lui-même et me fit lire un récent article, relatant l'expérience d'un plongeur qui découvrit une ammonite dans une crevasse, sans pouvoir la déloger. Il utilisa en vain tout l'air de sa bouteille, et devant désespérer sa réserve, tenta en désespoir de cause de la déloger avec son fusil sous-marin, mais cassa sa flèche. En 1984 mon ami, venu à un congrès à Paris, fut mon invité et nous allâmes, avec nos épouses, visiter les châteaux de la Loire, entre autres. En 1985, je reçus un petit paquet, contenant une ammonite, et un petit mot me demandant de bien regarder la coquille sous feu d'éclairage ou aux rayons X. Je vis alors sous l'éclairage parfaitement guéri, une pointe de flèche de fusil sous-marin. Cette pointe est montrée — dans la vitrine — par deux petits auto-collants rouges. Toutes les autres coquilles exposées, sont soit intéressantes par leur rareté (*Squamularia*, *myophorus*, *borealis*, etc.) soit par leur taille record (*annae*, *broadbipi*, *poteri*, *alveata*, etc.) soit par leur rétention totale (*annae*, *scoparia*, *erithrina*). Un exemplaire exceptionnel est la coquille de *annae* : une espèce courante dans des formes... pas communes!

G. Markens

## BORD DE MER

Exposition du 30 Août au 30 Novembre 1997  
du Mardi au Dimanche de 14 h à 18 h

Maison de la Nature de Rueil-Malmaison - 6, avenue de Versailles - 92500 Rueil-Malmaison

Cette exposition est organisée par l'Office National des Forêts, Le Conservatoire du Littoral et le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

Les Participants sont :

Le MNHN, Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle, Ligue de Protection des oiseaux, Octopus, Musée de la Mer, Conservatoire du Littoral, AFC, EDF (Laboratoire National d'Hydrologie), ...

Dans le cadre de cette exposition une bourse régionale d'échanges de coquillages est organisée par la section Ile-de-France de l'AFC les samedi 25 octobre de 14 à 18 h et dimanche 26 octobre de 14 à 18 h.

# PLONGEZ DANS LES MICROCOQUILLAGES

par Vincent Moran

(Article paru dans Subaque n° 52 - pp. 52-54)

Photos réalisées par M. Quero

*Objets de curiosité, les belles coquilles des mollusques se rencontrent plus souvent sur les îlots des commercants que lors de nos visites sous-marines. Pourtant, sans le savoir, les plongeurs côtoient en permanence une myriade de coquillages discrets ! Pour Subaque, Vincent Moran offre le voile sur un monde secret, fascinant, richissime.*

## Un plongeur étonnant

Aïdar n'en revient pas. Finalement, en matière de fréquentation, le Sénégal n'est pas l'Égypte. Et les plongeurs qui s'immergent dans les eaux baignant Dakar viennent pour autre chose. Un vol de pastéragues géantes... Une collection variée de poissons tropicaux, dépayssants et abondants... Des gorgones, grandes, polychromes, solitaires ou taïnes, étagées sur les pics de basalte... Mais ce que voit Aïdar El Ali, le dynamique patron de l'Océanarium de Dakar, dépasse son entendement ! Imaginez-vous rencontrer, en plongée, un solide gaillard qui passe rapidement d'un rocher à l'autre, pour les brosser méthodiquement... Absurd... Serait-ce un maniaque, du type « propre en ordre » ? Risqué : s'il veut faire faire tout le basalte des îles Madalénies, il va user un canion de compresseurs ! Le régime de particules qui l'entoure est intriguant et intéressé les girelles du voisinage : ce plongeur-là est un summum à la puissance due, il peut toujours y avoir quelque chose à grincer derrière lui ! Pour ses compagnons de plongée, en revanche, l'ambiance devient tendancieuse. L'effet de brume est permanent ! Malgré cela, il tente de récupérer les salons qu'il souffre. Cet horribil maniaque doit être un peu déco. De la main gauche, il tient un centre coussi à l'ouverture blanche d'un sac de toile. Ce sac accumule les plus grosses particules brossettes. Jacques, notre plongeon-brosser, ne fait pas partie d'une palanquée ordinaire : ses compagnons ne sont pas de genre à confondre la strobilisation du acyphistome avec la schizométranie tétrapète ! Ils font partie d'une palanquée bio et exploration sur les côtes de Dakar. Leur but : dresser un inventaire aussi complet que possible des richesses de la faune locale. Cet inventaire, illustré de photos prises sur place, doit servir à la réalisation d'un petit guide qui sera disponible pour les plongeurs nadoptives en biologie qui viendront plonger ici dans le futur. Ce travail original associe la Commission nationale de Biologie et des scientifiques du Muséum ou d'autres laboratoires (voir Subaque n° 147).

## Une technique de pointe !

La spécialité de Jacques, ce sont les mollusques, et plus particulièrement les microcoquillages, dont la taille n'excède pas un centimètre ! Pour les récolter, il part plonger avec une brosse, et parvient ainsi à recueillir des espèces inaccessibles aux autres techniques de ramassage. Dans son sac de toile, au milieu de beaucoup de débris sans intérêt, il accumule ainsi les minuscules mollusques qui se trouvent sur les roches, les algues et autres supports. La



Phasela sp. - 2 mm  
Dakar, fonds durs, 15 à 30 m

technique, simple, nécessite peu de matériel, mais est terriblement efficace. De plus, l'utilisation du scaphandre autonome permet d'accéder à des biotopes bien plus variés que ceux atteints par les dragueurs des navires océanographiques. Il n'y a pas plus d'une dizaine de personnes en France qui procèdent comme Jacques, et le champ des découvertes à faire est très large. Ce n'est que depuis la fin du dix-neuvième siècle que l'on a véritablement commencé à utiliser les sédiments pour récolter ces microscopiques inventoriels. Jacques n'est d'abord intéressé, comme bien d'autres, aux grands coquillages. Après avoir récolté un bon nombre de coquilles de nos côtes, il lui fallait, pour alimenter ses collections, aborder le monde des marchands de coquilles. Cette démarche ne l'intéressait pas. Voici une dizaine d'années, il

s'est pris de passion pour les microcoquillages, groupe déjà bien étudié en Italie. Ce pays est plus axé vers ses rivages que la France qui offre à ses citoyens le vaste domaine maritime couvert par ses possessions, passées ou présentes, en outre-mer.

Les malacologues italiens, connaissant déjà parfaitement les gros coquillages de leurs côtes, se sont, avant nous, tournés vers ce nouveau domaine d'exploration qu'est le monde des mollusques microscopiques.

## Après la plongée

Quand Jacques fait surface, le plus important travail commence, si on peut appeler « travail » ce loisir passionnant. En plongée, l'activité de récolte est rapide et assez grossière. Il faut, bien sûr, un peu de flair pour juger quels seront les sites intéressants à prospecter. Il y a des secteurs plus ou moins riches : les faces inférieures des pierres, si elles sont bien oxygénées, servent d'abri diurne à toute une microfaune. Une observation attentive du sable de la plage permet, parfois, d'estimer la richesse des fonds avoisinants. Ce sable peut contenir de nombreux restes coquilliers, mais assez fréquemment, ils sont plutôt endommagés. Seuls les prélevements en plongée permettent d'obtenir des individus intacts, car certains gastéropodes ont les lèvres de leur coquille particulièrement fragiles, quand ce n'est pas toute la coquille qui est diaphane. C'est donc après la plongée que tout un travail commence. Tout d'abord, il faut sécher les échantillons de sable et distinguer précisément les récipients qui les contiennent. Ensuite, bien plus tard parfois, trier au milieu du sable les microcoquillages intéressants. Jacques avoue ne pas être costaudier des soins tellement... Après une journée d'activité professionnelle, le repas du soir avalé, c'est dans son bureau qu'il passe le plus clair de son temps, l'œil rivé à la loupe binoculaire qui l'introduit dans le monde du vivant minuscule. Il faut le reconnaître, cette activité a un aspect très ludique : un petit récipient contenant cinq grammes de sable, observé à la binoculaire, possède un côté spectacle surprise assez excitant. On y découvre une variété étonnante d'éléments : dents, vertèbres de poissons, plaques de petits oursins sont assez facilement

reconnaissables. Plus originaires sont les délicats squelettes des radiolaires et des foraminifères. Ces organismes unicellulaires microscopiques restent peu connus du grand public, pourtant ils ont une place primordiale dans le plancton. Autres éléments squelettiques présents également, très discrets mais appartenant à des organismes plus connus, les spicules des éponges et les sclérites des coraux. En effet, bon nombre d'éponges, de gorgones et de coraux possèdent, dans leur masse charnue, des petits éléments siliceux ou calcaires qui leur composent un véritable squelette. Ces éléments rigides, spicules et sclérites, ont le plus souvent des formes caractéristiques en fonction des espèces qui les contiennent, et servent assez fréquemment à les déterminer.

Enfin, et surtout, les microcoquillages donnent par leur délicatesse et leur diversité, C'est un vaste monde fait d'innombrables microscopiques qui n'est rien à envier à leurs grands frères, les macrocoquillages.

Au milieu des débris des grandes coquilles et des grains de sable, Jacques pâlit avec un pinceau dont il ne reste que quelques poils les fragiles coquillages qui l'intressent. Ce n'est pas le moment de lui taper sur l'épaule... Les spécimens remarquables, après observation et détermination quand c'est possible, sont placés dans des gélules transparentes. Puis, accompagnées d'une étiquette répertoriant toutes les informations utiles concernant les individus et les circonstances de leur récolte, ces gélules sont placées dans des tubes de verre bien bouchés. Ils vont rejoindre croire les millions de coquillages que possède déjà notre belle micromalacologie.

Avant de le quitter, à la fin de notre séjour au Sénégal, Jacques, qui possède aussi de qualités humaines que scientifiques, m'a fait un superbe cadeau : trois grumes de sable qui étaient au fond de son sac. L'hiver pourra être long, j'ai de quoi occuper mes soirées...

L'auteur tient à remercier la Direction nationale de Biologie, particulièrement Patrick Petit de Voize, Alder et All et le Chantier naval de Sénégal.

## COQUILLAGES DE LA CÔTE OUEST AFRICAINE : MARGINELLES, CONES ET TOUTES FAMILLES.

■ MARCEL PIN ■  
BP 2393



■ Dakar - Sénégal ■  
Tél/Fax : 29-221-24 69 77



Patrick FOURLINNIE  
Chasseur de coquillages rares



85 rue des Orteaux Bleus - 82200 TOULON  
Tél. 04 94 95 96 21 - Fax 04 94 22 97 46

Gargouille

MICROCOUILLAGES - DAKAR, fonds durs, 15 à 30 m  
COLLECTION J. PELORE





*Cymbiola irvinae* (E.A. Smith, 1909)  
spécimens albinos - Australie Occidentale - Mandurah, 50 m.  
Collection Peter Ignaty - Photo : Patrice Bail

